

**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
PENDANT L'ANNÉE 1874.

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF  
EN MAI 1875.



**GENÈVE**

IMPRIMERIE CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3.

1875



**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
PENDANT L'ANNÉE 1874.

---

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF  
EN MAI 1875.



**GENÈVE**

IMPRIMERIE CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3.

—  
1875





•

**COMPTE-RENDU**

DE

**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

DE LA

**VILLE DE GENÈVE**

PENDANT L'ANNÉE 1874.

---

**Messieurs,**

En conformité des prescriptions\* de la loi du 5 février 1849, sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1874.

Selon le désir exprimé par le Conseil Municipal, les diverses parties de ce compte-rendu sont disposées, comme l'année dernière, dans l'ordre où elles se trouvent dans le compte-rendu des recettes et des dépenses qui les concernent.

### Octroi.

MM. Gret Jean et Courtois Jean ont été nommés visiteurs.

Le produit brut de l'Octroi est, en 1874.  
 de ..... de Fr. 634.800 48  
 Soit..... » 10.757 53  
 de moins qu'en 1875.

Les recettes se décomposent ainsi :

#### *Boissons et liquides.*

1.305.225	pots vin du canton.		
53.617	» des autres cantons de la Suisse.		
89.482	» des propriétaires genevois dans la zone de Savoie.		
<hr/>			
1.448.524	pots produisant.....	Fr. 50.695	75
4.981.842	» vins étrangers.....	» 244.157	57
552.442	» Diff. sur les dits sortis de l'Entrepôt fictif.	» 7.750	36
90.117	» vins de liqueur....	» 10.996	26
1.995	» différence sur les dits.	» 175	58
57.506 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	bouteilles de vin...	» 6.900	78
79.201	pots vinaigre.....	» 2.775	61
80	» lies à 5 fr. 50....	» 2	80
724	» » 4 fr. 50.....	» 10	86
1.250.295	» bière.....	» 69.599	50
		<hr/>	
		A reporter.	Fr. 592.858 67

	<i>Report.</i>	Fr. 392.838	67
5.545	bouteilles bière.....	» 277	25
75.744	pots cidre.....	» 2.272	52
1.749.950	degrés alcool (esprit, eau- de vie, etc.).....	» 52.497	90
74 195.	pots liqueurs (absinthe et liqueurs douces).....	» 16.515	17
11.941	bouteilles liqueurs.....	» 2.588	20
	Total du chapitre...	Fr. 466.789	51

*Comestibles.*

3.785	bœufs pesant 50.974 quin- taux 70 livres.....	Fr. 40.779	76
1.561	vaches pesant 15.417 quin- taux 90 livres.....	» 8.050	74
20.843	veaux.....	» 59.601	70
19 471	mouton.....	» 11.682	60
5.852	1/2 porcs.....	» 17.495	20
118	chèvres.....	» 59	»
9.114	livres viande de porc fraîche.	» 564	56
855.294	» viande dépecée.....	» 17.065	88
156.878	» viande salée ou séchée.	» 6.845	90
	Total du chapitre...	Fr. 141.941	54

*Fourrages.*

61.056	quintaux foin.....	Fr. 6.105	60
	<i>A reporter.</i>	Fr. 6.105	60

	<i>Report.</i>	Fr. 6.403	60
5.261 bottes paille,.....	»	210	44
21.725 quintaux paille.....	»	2.172	50
18 976 1/4 quintaux d'avoine.....	»	4.175	22
		<hr/>	
Total du chapitre...	Fr.	12.661	76

*Combustibles.*

7.775 13/14 moules de bois.....	Fr.	11.667	82
2.447 chars de bois à 1 cheval.....	»	1.101	15
266                   »           2 chevaux.....	»	259	40
		<hr/>	
Total du chapitre...	Fr.	13.008	37

*Expéditions.*

57 duplicatas de transit.....	Fr.	5	70
1.122 cordages et scellages.....	»	280	50
15 carnets d'entrepôts.....	»	52	50
8.080 Déclaration d'entrepôt.....	»	80	80
		<hr/>	
Total du chapitre...	Fr.	399	50

*Récapitulation.*

Boissons et liquides.....	Fr.	466.789	51
Comestibles.....	»	141.941	34
Fourrages.....	»	12.661	76
Combustibles.....	»	13.008	37
Expéditions.....	»	399	50
		<hr/>	
Total...	Fr.	634.800	48



Les différences en moins sur 1875 sont les suivantes :

Sur boissons et liquides.....	Fr. 13.290	31
Sur fourrages.....	» 1.357	93
		<hr/>
	Fr. 14.648	24

Dont il faut déduire les différences en plus :

Sur comestibles....	Fr. 2.904	31
Sur combustibles... »	784	25
Sur expéditions.... »	222	35
		» 3.910
		91
		<hr/>
En moins 1874...	Fr. 10.757	33

Les recettes se répartissent comme suit entre les divers bureaux :

Gare.....	Fr. 145.565	64
Rive.....	» 101.580	29
Contrôle.....	» 87.586	04
Cornavin.....	» 85.518	73
Neuve.....	» 62.004	90
Lac.....	» 54.202	76
Entrepôt.....	» 46.578	04
Délices.....	» 18.850	47
Pâquis.....	» 13.801	89
Coulouvrenière..	» 12.505	74
Montbrillant....	» 7.407	36
		<hr/>
Total....	Fr. 634.800	48

Les bureaux se répartissent comme suit par le nombre de leurs opérations :

Rive.....	51.442
Gare .....	29.171
Cornavin .....	25.064
Neuve.....	17.909
Lac .....	17.246
Coulouvrenière....	14.457
Délices.....	10.629
Entrepôt.....	8.953
Monbrillant.....	7.117
Pâquis.....	5.980

---

Total... 167.928

Les contraventions relevées en 1874 sont au nombre de 406, soit 33 de moins qu'en 1875. Une seule a été déférée au tribunal ; les autres ont été transigées.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à fr. 1,520, 49 c., soit 1,242 fr. 91 c. de moins qu'en 1875.

Suivant la loi du 9 décembre 1842, les  $\frac{2}{3}$  du produit soit ..... Fr. 880 26 ont été payés aux employés saisissants.

Le  $\frac{1}{3}$  soit..... » 440 23 a été versé à l'Hospice général.

---

Somme égale... Fr. 1.520 49

### Abattoir.

Le produit des droits d'abattage s'est élevé à la somme de fr. 54,964, 50, soit fr. 2,047, 50 de plus qu'en 1873.

Il a été perçu sur :

3.785 bœufs produisant	Fr. 11.355	»
1.561 vaches »	» 4.083	»
6.045 porcs »	» 9.067	50
20.687 veaux »	» 20.687	»
19.428 moutons »	» 9.714	»
116 chèvres »	» 58	»
<hr/>	<hr/>	
51.422 têtes produisant	Fr. 54.964	50

C'est 2,041 têtes de plus qu'en 1873.

La recette d'abattage, qui se perçoit en même temps que le droit d'octroi, se répartit comme suit entre les divers bureaux :

Rive .....	Fr. 25.918	»
Cornavin .....	» 18.580	50
Neuve .....	» 5.310	50
Délices .....	» 1.411	»
Montbrillant .....	» 1.148	»
Coulouvrenière .....	» 971	50
Pâquis .....	» 852	50
Lac .....	» 528	50
Gare .....	» 264	»

Total... Fr. 54.964 50

Il a été abattu à l'Abattoir de la Ville :

5.764 bœufs.  
1.542 vaches.  
20.509 veaux.  
18.829 moutons  
6.076 porcs.  
76 chèvres.

---

50.596 têtes soit 1,858 de plus qu'en 1875.

Les différences qui existent entre les chiffres du bétail qui a acquitté les droits d'Octroi, celui qui a payé le droit d'abattage et celui qui a été abattu, proviennent :

1<sup>o</sup> De ce qu'une certaine quantité ne paie que le droit d'abattage et est ressortie de la Ville;

2<sup>o</sup> De ce que quelques bouchers entretiennent dans la ville du bétail sur lequel les droits sont acquittés.

*Service du pesage à l'Abattoir.*

Le rendement du pesage s'est élevé à la somme de fr. 5,131. 20 c., soit 503 fr. 10 c. de plus qu'en 1875.

**Poids publics.**

Les poids publics attenants aux bureaux de l'Octroi ont produit :

Cornavin.....	Fr.	1.670	60
Neuve.....	»	1.967	20
Rive.....	»	2.679	45
<hr/>			
Total... Fr.		6.517	25

Soit fr. 617 de moins qu'en 1875.

### **Parc aux moutons.**

Le parc aux moutons dépendant du bureau de Rive a produit fr. 793, 50 c., soit 20 fr. de plus qu'en 1873.

### **Cimetières.**

Il y a eu dans le cimetière de Plainpalais (protestant) pendant l'année 1874

654 enterrements d'adultes.

442 , d'enfants de 0 à 13 ans.

---

1.076 soit 161 de plus qu'en 1873.

Il a été accordé 73 nouvelles concessions de tombes et 27 anciennes ont été renouvelées.

Il y a eu dans le cimetière du Lazaret pendant l'année 1874

390 enterrements d'adultes.

230 , d'enfants de 0 à 13 ans.

---

620 soit 38 de plus qu'en 1873.

Il a été accordé 14 nouvelles concessions de tombes ; il n'y en a point eu d'anciennes renouvelées.

### **Service des Convois funèbres.**

Pendant l'année 1874, le Bureau des Pompes Funèbres

a organisé 1,154 convois d'enterrements soit 304 de plus qu'en 1873.

Ces convois se répartissent comme suit :

1 <sup>re</sup> Classe.	2 <sup>me</sup> .	3 <sup>me</sup> .	4 <sup>me</sup> .	5 <sup>me</sup> .	5 <sup>me</sup> B.	6 <sup>me</sup> *
10	34	36	94	162	92	28

De plus :

9 convois Israélites.

310 » pour l'Hospice Général et le Département de Justice et Police à prix réduits.

262 » d'enfants de moins d'un an.

117 » de 1 à 13 ans.

Dans le corps des porteurs des convois funèbres, il y a eu cinq mutations. MM. Delessert, Mussard, Barbezat, Maire et Mégevand sont sortis du corps des porteurs. — Ils ont été remplacés par MM. Jaggi, Spörri, Hänni et Fulliquet. M. Uldry est entré comme pédon du bureau et M. Grünn comme porteur supplémentaire.

## Etat civil de la Ville de Genève.

### *Mariages.*

Genevois et Genevoises,	97	soit 12 de plus qu'en 1873.
Genevois et Etrangères,	49	
Etrangers et Genevoises,	51	
Suisses et Suisses,	70	
<i>A reporter.</i>		267

*Report.* 267

Suisses et Genevoises,	19
Genevois et Suisses,	36
Suisses et Etrangères,	30
Etrangers et Suisses,	42
Etrangers et Etrangères,	189

---

Total... 583 mariages.

Soit 33 mariages de plus qu'en 1873.

Mariages de citoyens genevois célébrés à l'étranger,  
puis transcrits à Genève : 26, soit 7 de plus qu'en 1873.

*Divorces.*

10, soit 3 de moins qu'en 1873

*Naissances.*

Enfants légitimes :

Masculins,	551	soit 33 de plus qu'en 1873.
Féminins,	492	» 36 de moins »

Enfants illégitimes :

Masculins,	90	» 5 »
Féminins,	79	» 6 de plus »

Jumeaux :

Masculins,	15	» 5 »
Féminins,	13	» 5 »

---

Total... 1 240 soit 13 de plus qu'en 1873.

*Récapitulation.*

Genevois,	405	soit	29	de plus qu'en 1873.
Suisses d'autres cantons,	280	»	15	de moins »
Etrangers,	557	»	1	» »
Naissances à l'étranger				
transcrites à Genève,	111	»	9	» »
Rectifications,	9	»	5	de plus »
Adoptions,	1	»	1	» »
Changement de nom,	1	»	1	» »
Reconnaissances,	7	»	2	de moins »

---

Total des naiss<sup>ces</sup>, 1.369 portées sur le registre.  
Soit en tout 9 de plus qu'en 1873.

*Décès.*

Masculins,	489	soit	74	de plus qu'en 1873.
Féminins,	509	»	94	» »
Morts-nés légitimes :				
Masculins,	35	»	15	» »
Féminins,	12	»	11	de moins »
Morts nés naturels :				
Masculins,	7	»	1	de plus »
Féminins,	4	»	même nombre	»

---

Total... 1.056 soit 173 de plus qu'en 1873.

Décès à l'étranger de citoyens Genevois, transcrits à Genève, 19, soit le même nombre qu'en 1873.

Rectification 1, soit le même nombre qu'en 1873.



### Ecoles enfantines.

Le nombre de nos écoles enfantines n'a pas été augmenté pendant l'année 1874; mais une importante amélioration a été réalisée au mois de mai, par le transfert de l'école de Montbrillant dans l'ancienne maison Odier-Baulacre. Ce nouveau local, très-convenablement aménagé, non-seulement est préférable en tout à celui qu'il remplace, mais encore satisfait d'une manière exceptionnelle aux différentes conditions d'espace, de salubrité, de confort et de gaieté, que l'on peut désirer pour un établissement de cette nature.

L'école des Pâquis, attendue avec impatience, s'est élevée pendant cette même année et sera prête pour l'été prochain.

Les études pour celle de Rive ont été terminées: ce bâtiment, combiné avec une école primaire, s'exécute maintenant conformément à votre récente décision.

La population de nos écoles enfantines n'a pas éprouvé un de ces accroissements subits qui accompagnent l'ouverture de nouvelles salles, mais elle a suivi une marche régulièrement progressive.

Elle était, au 5 janvier 1874, de . . . . .	428 enfants.
Il en est entré dans le courant de l'année	383
	<hr/>
Total des inscriptions . . .	811
Les sorties se sont élevées à . . . . .	293
	<hr/>
Il restait donc, à la fin de l'année . . . . .	518 enfants.

Cette population se répartissait entre les cinq écoles, et d'après la nationalité, de la manière suivante :

*Ecole de Saint-Antoine.*

Genevois .....	52	
Suisses d'autres cantons .....	29	
Etrangers (31 Français, 13 Allemands, 4 Italiens, 1 Russe) .....	49	
	<hr/>	
Total...	150	
Sorties à déduire .....	56	
	<hr/>	
Restaient...		94

*Ecole de la Pêlisserie.*

Genevois .....	77	
Suisses d'autres cantons .....	50	
Etrangers .....	55	
	<hr/>	
Total...	182	
Sorties à déduire .....	81	
	<hr/>	
Restaient...		101

dont 54 garçons et 47 filles — 44 Genevois, 32 autres Suisses et 25 étrangers.

*Ecole des Corps-Saints.*

Enfants inscrits (de 2 à 4 ans) .....	86	
Sorties à déduire .....	62	
	<hr/>	
Restaient...		24
		<hr/>
		219

dont **11** garçons et **13** filles — **9** Genevois,  
**5** autres Suisses et **10** étrangers.

*Ecole des Terreaux du Temple.*

(Enfants de 4 à 6 ans.)

Genevois.....	168
Suisses d'autres cantons.....	80
Etrangers.....	96
	<hr/>
Total (184 garçons et 160 filles).	344
Sorties à déduire.....	157
	<hr/>

Restaient... 207

dont **98** garçons et **109** filles — **85** Genevois,  
**46** autres Suisses et **76** étrangers.

*Ecole du Parc de Montbrillant.*

Genevois.....	40
Suisses d'autres cantons.....	12
Etrangers (46 Français, 2 Anglais, 1 Badois, 1 Alsacien).....	51
	<hr/>
Total (51 garçons et 52 filles)...	103
Sorties à déduire.....	11
	<hr/>

Restaient... 92

Total au **31** décembre **1874**... 518

L'importance qu'ont prise les écoles de Saint-Antoine et

de Montbrillant a fait nommer, dès le mois de juillet, aux fonctions de sous-maîtresses, deux élèves-maîtresses qui avaient donné la preuve de leurs connaissances et de leur aptitude, soit par des examens, soit par un stage préparatoire : ce sont M<sup>me</sup> Marie Cusin et M<sup>lle</sup> Elisa Thévenaz.

Vers la fin de l'année, M<sup>lle</sup> Susanne Domp martin, maîtresse à l'école des Terreaux du Temple, a reçu de Mulhouse un appel aussi flatteur pour nos institutions que pour elle-même : des motifs sérieux l'ont décidée à accepter cette offre honorable et à nous envoyer sa démission. Son départ laisse un vide sensible dans notre personnel ; toutefois, nos regrets sont diminués par l'espoir que son absence ne sera que temporaire, et qu'elle rapportera à nos écoles, avec sa culture et son zèle déjà éprouvés, une connaissance encore plus complète de la science pédagogique<sup>1</sup>. A la suite de sa retraite, M<sup>me</sup> Anna Friderich née Bieler, sous-maîtresse dans la même école, a été promue au rang de maîtresse, et M<sup>lle</sup> Elisa Minnig, élève-maîtresse, à celui de sous-maîtresse.

Ces différentes nominations ont été, conformément à la loi, soumises à l'approbation du Conseil d'Etat.

M<sup>me</sup> Henriette Vermot née Mercier a été admise à suivre nos écoles en qualité d'élève-maîtresse, et a déjà su se faire apprécier dans ses fonctions volontaires.

A l'égard de nos institutrices plus anciennes, nous ne pourrions que rappeler et confirmer le témoignage de satis-

<sup>1</sup> Nous n'avons pas à vous parler dans ce rapport d'une perte récente, encore plus sensible parce qu'elle est malheureusement irréparable, celle de M<sup>lle</sup> Susanne Henry, décédée le 6 février 1875.

faction générale que leur donnait, dans son dernier rapport annuel, l'administration qui nous a précédés. Mais nous ne voulons pas oublier que c'est cette administration qui a établi, dans nos écoles enfantines, des principes et une organisation qu'il nous reste à maintenir et à étendre, et qui nous a légué un personnel d'élite, apte et dévoué à sa noble vocation.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1873, ce personnel était distribué comme suit :

*Saint-Antoine* : 2 divisions. M<sup>lle</sup> Henry, maîtresse ; M<sup>lle</sup> Thévenaz, sous maîtresse ; M<sup>lle</sup> Jaquinod, élève-maîtresse.

*Pélisserie* : 2 divisions. M<sup>lles</sup> Demillac et Mermet, maîtresses.

*Corps-Saints* : 1 division. M<sup>lle</sup> Minnig, sous-maîtresse.

*Terreaux du Temple* : 4 divisions. M<sup>lle</sup> Bogey, M<sup>mes</sup> Friderich et Rochat, maîtresses ; M<sup>lle</sup> Grand, sous-maîtresse ; M<sup>me</sup> Vermot, élève-maîtresse.

*Parc de Montbrillant* : 2 divisions. M<sup>lle</sup> Chevalley, maîtresse ; M<sup>me</sup> Cusin, sous-maîtresse.

Le Département de l'Instruction publique a fait donner, au commencement de l'hiver, par M<sup>lle</sup> Cornaz, directrice du Jardin d'enfants de Chantepoulet, un cours théorique et pratique, destiné aux maîtresses des Ecoles enfantines de la ville et des communes environnantes. Toutes nos fonctionnaires ont suivi cet enseignement normal avec un vif intérêt et avec un profit réel ; elles en ont emporté le désir et l'espérance d'avoir encore plus d'une fois l'occasion de mettre à contribution la bienveillance et le savoir de leur excellent professeur.

Nos différentes écoles se sont rendues dans le courant de l'été, chacune à son tour, dans de belles campagnes généreusement mises à leur disposition par d'aimables propriétaires. Ces petites fêtes, fort appréciées des enfants, facilitent singulièrement leur rentrée après les vacances de juillet; elles ont en outre l'avantage de populariser nos écoles et d'exciter l'intérêt des parents trop insoucians.

L'insouciance des parents, c'est bien là le côté encore faible des écoles, et surtout de nos écoles enfantines. Les maîtresses se plaignent du nombre excessif des absences, qui paralysent leur influence éducative. Sans doute, les fréquentes indispositions auxquelles est sujet le jeune âge ne permettent pas d'exiger une parfaite régularité; mais trop souvent les absences n'ont d'autre cause que l'irréflexion et la négligence de certains parents, qui trouvent plus commode de laisser leurs enfants errer dans les rues, où la propreté n'est pas de rigueur.

Nous n'insisterons pas sur ce sujet, n'espérant guère que ce rapport tombe entre les mains des personnes auxquelles nos observations s'adressent. Nous attendons davantage du nouveau règlement que nous avons rédigé, qui a obtenu l'approbation du Département de l'Instruction publique, et qui reçoit toute la publicité nécessaire.

### **Ecoles primaires de la Ville de Genève.**

40 écoles primaires, formant 55 classes distinctes, étaient ouvertes au 31 Décembre 1874. On compte donc 5 classes

de plus que l'année dernière, soit 1 dans le bâtiment de la rue des Corps-Saints, 1 à l'école du Grutli et 1 dans un local de la rue Pécolat. Cette dernière classe est destinée aux tout jeunes élèves domiciliés dans le quartier qui se trouve entre les écoles des Pâquis et de St Gervais.

Le nombre des élèves inscrits pendant le dernier trimestre a été de 5,251. — Le rôle des examens qui ont eu lieu pendant les derniers mois de l'année indiquait un chiffre de 2,820 élèves fréquentant les leçons.

Ces élèves étaient répartis comme suit :

	Inscrits pendant le semestre.	Inscrits le jour de l'examen.	Présents le jour de l'examen.
25 classes de garçons,	1567	1557	1227
30 classes de filles,	1664	1463	1340
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux 55 classes distinctes,	3231	2820	2567

Soit une augmentation de 112 garçons et de 54 filles sur l'année 1873.

Les élèves mentionnés ci-dessus se groupaient ainsi :

#### Garçons.

		Inscrits pendant le semestre.	Inscrits le jour de l'examen.	Présents le jour de l'examen.
Ecole de St-Antoine,	6 salles.	551	296	272
» de St-Gervais,	10 »	615	525	475
» des Corps-Saints,	2 »	105	95	75
» du Grutli,	5 »	213	190	185
» des Pâquis,	4 »	287	251	220

*Filles.*

		Inscrits pendant le semestre.	Inscrits le jour de l'examen.	Présents le jour de l'examen.
Ecole de Rive et du Soleil-				
Levant,	7 salles.	451	577	559
» de St-Gervais,	12 »	569	520	484
» des Corps-Saints,	2 »	84	85	70
» du Grutli,	4 »	259	219	191
» des Pâquis,	5 »	501	264	256

Si l'école des jeunes filles de Rive et celle des garçons de St Antoine ne présentent pas, respectivement, un chiffre d'élèves supérieur à celui de l'année précédente, cela provient de ce qu'un certain nombre d'enfants fréquentant ces classes sont entrés aux écoles du Grutli, plus rapprochées de leur domicile. Il en est tout naturellement résulté un désencombrement, qui a été tout-à-fait favorable à une marche plus normale et conséquemment plus progressive des deux écoles précitées.

Le nombre des maîtres et des maîtresses a suivi la progression du chiffre des élèves.

Au 31 décembre 1874. il était de :

- 11 régents,
- 14 régentes,
- 13 sous-régents,
- 18 sous-régentes.

En surplus de ces fonctionnaires, des élèves-régents et des élèves-régentes sont astreints à faire le stage ordinaire qu'exige d'eux le Département de l'Instruction publique.



La mise à exécution des dispositions de la loi sur l'instruction publique, relatives à l'instruction obligatoire ainsi qu'à l'assiduité aux leçons, a produit un excellent effet. Les avertissements adressés à un certain nombre de chefs de famille ne sont pas restés sans résultat, et ce fait explique, en bonne partie, l'augmentation exceptionnelle des élèves, comparée à celle de l'année précédente.

Enfin, la moyenne d'âge dans les différents degrés était de :

7 ans 4 mois	au 1 <sup>er</sup>	degré.
8 » 7 »	au 2 <sup>e</sup>	»
9 » 7 »	au 3 <sup>e</sup>	»
10 » 8 »	au 4 <sup>e</sup>	»
11 » 9 »	au 5 <sup>e</sup>	»
12 » 3 »	au 6 <sup>e</sup>	»
15 »	au 7 <sup>e</sup>	»

Avant de terminer ce court exposé, nous avons à mentionner les nouveaux bâtiments d'écoles primaires qui sont en construction : l'un dans le quartier des Pâquis; le second à Rive, dans le voisinage de la Gymnastique, pour remplacer celui dit de St-Antoine, qui n'offre plus, d'une manière suffisante, les conditions dans lesquelles doivent être placées les écoles de notre ville.

### **Ecole industrielle et commerciale.**

Année scolaire 1873-74.

Au commencement des cours de cette année scolaire,

l'Ecole industrielle et commerciale a compté le nombre d'élèves suivant.

ÉLÈVES RÉGULIERS.

*Division inférieure ou années préparatoires.*

1 <sup>re</sup> année.....	67
2 <sup>e</sup> année.....	62

*Division supérieure.*

1 <sup>re</sup> année.....	40
2 <sup>e</sup> année.....	12
3 <sup>e</sup> année.....	9
Total...	<u>190</u>

ÉLÈVES EXTERNES (inscriptions).

Arithmétique.....	48
Français.....	58
Dessin linéaire.....	42
Dessin industriel.....	7
Allemand.....	44
Géographie.....	7
Histoire.....	1
Dessin artistique.....	3
Physique.....	4
Algèbre.....	7
Instruction civique.....	5
Géométrie.....	<u>10</u>
<i>A reporter.</i>	216

<i>Report.</i>	216
Histoire naturelle.....	1
Modelage.....	11
Chimie.....	15
Mécanique.....	2
Tenue des livres.....	41
Economie politique.....	10
Droit industriel et commercial.	50
Hygiène.....	6
Géométrie descriptive.....	6
Total...	<u>358</u>

L'Ecole a cessé d'être obligatoire pour les élèves de l'Ecole d'horlogerie.

Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, l'Ecole est en voie de prospérité. Cependant il reste toujours à exprimer le même regret, c'est qu'un nombre trop considérable d'élèves sortent des cours avant leur complet achèvement.

La nouvelle loi sur l'Instruction publique a été appliquée cette année 1873-74 à l'Ecole industrielle et commerciale. Les divisions de l'Ecole étant restées les mêmes, il n'y a eu qu'à introduire les nouveaux cours ordonnés par la loi, soit ceux de : Allemand, Instruction civique, Droit industriel et commercial, Géographie, Histoire et Hygiène.

Les maîtres chargés de ces différentes branches ont été nommés par voie d'épreuve, ce sont : MM. Benjamin Suss, pour l'Allemand, Bernard Dussaud, pour l'Instruction civique, Ferdinand Gentet, avocat, pour le Droit industriel et commercial, Alexandre Gavard, pour la Géographie, Bouvier-

Marinet, pour l'Histoire, et Dunant, docteur, pour l'Hygiène.

L'Economie politique, qui avait été retranchée du programme avant la nouvelle loi, y a de nouveau été introduite, et l'enseignement en a été confié à M. André Oltramare, qui en était chargé précédemment.

Conformément à la loi, les élèves des écoles primaires qui en avaient suivi tous les degrés, ont été admis dans la première année préparatoire; plusieurs même ont été admis en deuxième année, après examen.

Nous ne saurions trop recommander aux parents dont les enfants quittent le sixième degré des écoles primaires, de les faire inscrire dans le mois de septembre suivant aux cours de l'Ecole industrielle et commerciale. Il arrive trop souvent qu'on laisse perdre à ces jeunes garçons une année avant de les inscrire à l'Ecole, et cette interruption est nuisible au plus haut degré aux études.

Les absences sont moins nombreuses; elles le sont pourtant encore trop. Le concours que les parents doivent, à cet égard, aux maîtres, n'est point assez efficace; souvent même les avertissements qui leur sont envoyés restent sans réponse.

La discipline a été bonne; elle a été de beaucoup facilitée par les nouveaux locaux occupés par l'Ecole, au rez-de chaussée et dans le sous-sol du bâtiment scolaire du Grütli.

### **Ecole d'horlogerie.**

Pour tout ce qui concerne la marche de l'Ecole l'horlo-

gerie pendant l'année scolaire qui s'achève, le Conseil Administratif doit se référer au rapport qui sera présenté dans la séance de distribution des prix aux élèves des Ecoles municipales; mais il tient à donner dès maintenant quelques détails sur la mise à exécution de l'arrêté du Conseil Municipal, en date du 18 juillet 1871, instituant un enseignement théorique dans cette Ecole.

Les cours, au nombre de neuf, ont eu lieu pendant le semestre d'hiver de 4 1/2 à 6 heures du soir. Ils se sont répartis de la manière suivante entre MM. les professeurs qui ont bien voulu s'en charger :

- MM. Charles Ferderer, — *Français* ;
- Adolphe Gautier, — *Mécanique* ;
- Erwin Leemann, — *Dessin* ;
- Eugène Le Grand-Roy, — *Mathématiques, Astro-*  
*nomie* ;
- Albert Rilliet, — *Chimie* ;
- Louis Sené, — *Arithmétique, Tenue de livres* ;
- Louis Soret, — *Physique*.

Cet enseignement paraît avoir donné en général de bons résultats; mais on ne pourra apprécier toute son utilité que lorsque la construction du nouveau bâtiment destiné à l'Ecole d'horlogerie aura permis d'installer les cours d'une manière plus convenable.

### **Ecole de gymnastique.**

Année 1874.

Les leçons de l'Etat, au nombre de 40 par semaine, se

répartissent en leçons facultatives, et leçons aux élèves des écoles primaires.

En outre, la salle est occupée le soir par les sociétés suivantes : Section fédérale de gymnastique, Section du Grütli et Société du Cercle populaire.

Le nombre des élèves qui ont suivi les leçons pendant l'année 1874, se répartit comme suit :

1<sup>er</sup> Semestre.

Leçons de l'Etat.....	902	élèves
Sociétés.....	244	»
Total...	1146	élèves

2<sup>e</sup> Semestre.

Leçons de l'Etat.....	950	élèves
Sociétés.....	241	»
Total...	1191	élèves

Ces totaux présentent sur l'année 1873 une augmentation de 47 élèves pour le 1<sup>er</sup> semestre et de 159 pour le 2<sup>e</sup> semestre.

Rien n'est à signaler dans la marche de l'établissement. Les leçons suivent leurs cours régulier et cheminent aussi bien qu'il est possible de le désirer. Aucun accident n'est arrivé pendant l'année.

### Musée des Beaux-Arts.

Directeur : M de SAUSSURE.

#### *Arrangement des salles.*

L'aménagement de la petite salle qui servait précédem-

ment de classe de dessin a été achevé de façon à la joindre aux salles du Musée. Quelques-uns des meilleurs tableaux ont été placés, sous un bon jour, sur la paroi du fond de la dite salle. Les émaux et les miniatures sont réunis sur une planche placée au-dessus de la cheminée.

Un remaniement assez considérable a été fait par la même occasion dans les grandes salles. Les quatre tableaux d'Alexandre Calame donnés par Madame Calame, restés exposés pendant quelque temps sur chevalets, ont été définitivement placés contre les murs. La grande salle du centre se trouve être maintenant à peu près entièrement consacrée à des peintres suisses. Les tableaux de maîtres anciens ou étrangers sont presque tous dans les autres salles.

La salle des statues a été débarrassée des tableaux qui garnissaient l'une de ses parois. Les statues ont pu dès lors être espacées de façon à pouvoir servir à l'étude. Afin de donner un peu plus de place, la Vénus de Médicis en plâtre a été descendue dans le sous sol, vu qu'il en existe dans les salles un autre exemplaire en marbre. La Vénus accroupie en marbre a été placée au centre de la salle nouvellement ouverte.

Il aurait été désirable de descendre aussi le Laocoon sans enfants, qui fait double emploi, mais on a constaté qu'il ne pouvait pas passer par les portes des chambres du sous-sol.

Les tableaux de moindre valeur enlevés des salles où ils ne pouvaient pas trouver place, sont maintenant rangés le long des murs des classes de M. et M<sup>me</sup> Gillet.

Depuis lors, dix de ces tableaux ont été transportés à

Phôtel municipal pour décorer la salle des mariages. Il est bien entendu toutefois qu'ils ne sont là qu'en dépôt, et qu'ils continuent à faire partie de la collection du Musée.

La Vénus de Médicis dont il est question plus haut, et d'autres plâtres d'après l'antique qui se trouvaient sans utilité au dépôt, ont été disposés dans l'ancienne salle de l'école de modelage. Deux sont sur plaques tournantes. Ces statues placées sous un jour qui donne de bonnes ombres, pourraient avantageusement servir à l'étude. Malheureusement personne n'en a encore profité.

*Objets entrés au Musée.*

Il est entré au Musée :

1° Un portrait en pied de Charles XII, par David von Kraft.

2° Un portrait avarié au pastel d'une princesse de la Maison de Brunswick.

3° Un portrait à l'huile du duc Charles de Brunswick.

4° Un buste en bronze du duc Charles de Brunswick.

Ces quatre objets proviennent de la succession Brunswick.

5° Deux tableaux de Léopold Robert, achetés par la Ville.

6° Un tableau à l'huile représentant la Combe de Vénasque, peint et donné par M. Edouard Imer.

7° Un portrait de Mademoiselle Masson, cantatrice de l'Opéra de Paris, peint par F. Guignet aîné, et donné par Madame Masson, née Domergue, mère de la cantatrice, en souvenir du bon accueil que le public de Genève a fait à sa fille, lorsqu'elle a chanté sur notre théâtre.



8° Un paysage par M. Barthélemy Menn, acheté de Madame Salzmann par la Ville.

9° Deux bustes en plâtre et une statuette en marbre d'après Canova, qui se trouvaient à l'hôtel municipal lors de son achat, et que le vendeur a donnés à la Ville.

10° Une copie d'après Lucas Cranach, achetée par la Ville.

#### *Nouveau catalogue.*

Le catalogue imprimé des tableaux et statues se trouvant épuisé, il en a été rédigé et imprimé un nouveau. On y a fait entrer seulement les objets qui se trouvent dans les salles d'exposition. Les autres objets sont simplement inventoriés en manuscrit.

Le nouveau catalogue a nécessité le changement de tous les numéros se trouvant sur les cartouches, afin que les objets nouvellement entrés prissent place à leur rang alphabétique. Ce changement a pu se faire à peu de frais.

#### *Catalogue des estampes.*

Depuis longtemps on demandait un catalogue des estampes et dessins appartenant au Musée. Plusieurs fois des amateurs se sont offerts pour en confectionner un, sans jamais avoir pu venir à bout de ce travail. M. Albert Lugardon seul était parvenu à faire un classement des estampes par portefeuille. Ce travail fait avec intelligence et soin avait déjà établi un certain ordre dans la collection, mais il était impossible encore de savoir ce qui s'y trouvait réellement et de retrouver ce qu'on y cherchait.

M. Henri Graf a donc été chargé, moyennant rétribution, d'établir un catalogue, et il s'est acquitté de ce travail d'une manière satisfaisante.

Le catalogue a constaté dans les portefeuilles l'existence de 5.767 estampes ou dessins.

Sur le nombre il y a une certaine quantité de gravures de valeur, mais on peut bien évaluer qu'un bon tiers se compose d'objets insignifiants, tels que modèles de dessin démodés, vues de Suisse et d'Angleterre, etc

#### *Autorisations pour copier.*

Il a été délivré dans le courant de l'année 56 permissions de 3 mois pour faire des copies dans les salles, mais les personnes qui les ont obtenues en ont très peu profité.

Deux dames ont été en outre autorisées exceptionnellement à profiter du petit atelier situé dans les combles, pour faire des études de tête d'après un modèle vivant. Mais la maladie les a empêchées d'user de cette autorisation.

Le directeur a autorisé exceptionnellement deux personnes à faire dépendre des objets, savoir un bas relief de Chaponnière et une tête de Greuze, parce que ces objets, à l'endroit où ils sont pendus, sont sous un jour où il est impossible de les copier.

#### *Ouverture*

Au commencement de l'hiver les salles étaient tenues régulièrement ouvertes six fois par semaine. Mais, sauf les jendis et les dimanches, il y entrait en moyenne à peine

un visiteur par jour. Il en résultait des frais de gardien inutiles.

Le Conseil Administratif a donc décidé, sur la demande du directeur, que pendant l'hiver, le musée ne serait tenu ouvert que les jeudis et les dimanches. Mais, les autres jours, un écriteau placé dans le vestibule indique qu'on peut se le faire ouvrir.

### **Musée d'histoire naturelle.**

La Commission du Musée se compose de :

MM. Rivoire, délégué du Conseil Administratif, Président;  
Brot, docteur;  
Gosse, docteur;  
Humbert Aloïs;  
Marignac, professeur;  
Perceval de Loriol;  
Pictet-Mallet Edouard;  
Roget Louis;  
De Saussure Henri;  
Vogt, professeur.

La marche progressive de l'installation du Musée d'histoire naturelle a été assez avancée pour permettre d'ouvrir au public, dès le 15 octobre, les galeries supérieures, où sont placées la suite de la collection des oiseaux, la collection des reptiles empaillés et de ceux conservés dans l'esprit de vin, la collection Delessert et la collection locale. Une des grandes vitrines de ces galeries a été consacrée aux grandes

étoiles de mer et autres échinodermes qui ne peuvent entrer dans les tiroirs ; enfin, dans le but de gagner de la place, onze gradins à deux ou trois étages ont été placés dans les embrasures des fenêtres pour recevoir les très-gros fossiles d'invertébrés.

Bien des choses restent encore à faire pour compléter l'arrangement et garnir les grandes vitrines de cette partie du Musée ; la collection des poissons dans l'esprit de vin, celle des crustacés et des polypiers, etc., qui doivent y prendre place, demandent, par leur nature, des travaux minutieux de préparation, et sont, pour la plupart, d'une détermination difficile qui pourra se prolonger encore plusieurs années, surtout avec les nombreuses augmentations qu'elles subissent.

Grâce à de généreux donateurs, aux fonds alloués sur la succession Brunswick et à une partie de l'allocation annuelle du Musée, cet établissement s'est encore enrichi cette année de plusieurs pièces du plus haut intérêt, entre autres : un superbe Rhinocéros unicolore et son squelette, l'un et l'autre montés ; — deux moutons sauvages, mâle et femelle, des Montagnes-Rocheuses (Amérique du Nord) ; — un Indri mitré, animal fort rare de Madagascar ; — un squelette très-rare de Chlamidophore, — et un squelette de l'Apterix d'Owen, de la Nouvelle-Hollande, etc.

M. Edouard Pietet-Prévost a bien voulu faire don au Musée d'un magnifique exemplaire de Cynocéphale hama-dryas, monté, et M. Georges Prévost d'un Pangolin à longue queue, mammifère intéressant du Gabon. Enfin, M. Godeffroy, de Hambourg, a donné au Musée une peau de

*Didunculus strigirostris*, espèce de pigeon extrêmement rare, de la Nouvelle-Hollande, et que fort peu de musées possèdent encore; cette peau, en très-mauvais état à son arrivée, et qui a dû être montée plume par plume par M. G. Lunel, constitue aujourd'hui l'une des principales richesses du Musée.

Des étiquettes en caractères bien lisibles, et d'après la nomenclature moderne, ont été faites pour les oiseaux de la collection locale, et le seront successivement pour les autres collections du Musée.

Les travaux de la collection entomologique ont suivi leur marche habituelle : toutes les boîtes de dépôts ont été mises en ordre et les insectes préparés à être déterminés.

M. H. de Saussure a continué à s'occuper de la détermination des Orthoptères, et M. Edmond de la Rive a bien voulu reprendre celle des crustacés, qu'une absence de plusieurs mois l'avait forcé de suspendre.

M. de Loriol a continué l'arrangement des coquilles fossiles, de sorte que 5705 planchettes nouvelles ont été collées et écrites pendant l'année.

Quoiqu'il n'ait pas été fait d'achat de coquilles cette année, faute d'occasion favorable, il n'en est pas moins entré dans la collection Delessert environ 400 planchettes nouvelles, par suite des quelques petites familles de coquilles qui restaient encore à mettre en ordre pour terminer l'arrangement de cette collection. Les coquilles de la collection Lamarck, qui étaient intercalées parmi celles de la collection Delessert, en ont été retirées et mises à

part dans des vitrines, ce qui facilitera beaucoup l'étude des types des coquilles décrites par ce savant.

La bibliothèque du Musée a acheté les ouvrages suivants qui étaient indispensables pour la détermination des objets de cet établissement :

B. Sharpe. *Catalogue of the Birds in the British Museum.*

1 vol.

C. Stall. *Enumeratio hemipterorum.* 1 vol.

Dalies. *Hémiptères.* 2 vol.

A. Dourbs. *Catalogue des Hyménoptères de France.*

1 vol.

Walker. *Catalogue des Hémiptères hétéroptères et homoptères.* 13 vol.

La bibliothèque a reçu en don de M. Alphonse de Candolle une brochure : *Catalogue de la collection de la marquise Paulucci*, par Armand Thielens.

Nous sommes heureux de constater que, depuis la nouvelle installation du Musée, l'affluence des visiteurs devient toujours plus grande, et témoigne hautement que les sacrifices que la Ville s'est imposés en faveur de cet établissement ne seront pas sans fruit pour le public et la science.

#### AUGMENTATION DES COLLECTIONS.

Mammifères montés, 13. Oiseaux montés, 73. Reptiles montés, 2. Reptiles dans l'esprit de vin, 3. Poissons montés, 5. Poissons dans l'esprit de vin, 55.

#### ANATOMIE COMPARÉE.

Têtes osseuses d'hommes, 4. Squelettes de Mammifères,

2. Squelettes d'oiseaux, 2. Têtes osseuses de Mammifères, 2.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

*Dons.* — M. Jules du Pan. 1 Aigle tacheté, *Aquila nœvia*, tiré à Corsier.

M. Edouard Pictet-Mallet. 1 Chevalier aboyeur, *Totanus glottis*.

M. le Dr Brot. 2 Tortues, *Emys europæa*.

M. Raoul Pictet. 1 collection de poissons du Nil, représentés par 23 genres, 50 espèces et 55 exemplaires, plus 2 Serpents et 1 Lézard dans l'esprit de vin.

M. Frédéric Necker. 56 oiseaux montés, la plupart tirés dans les environs de Genève.

M. Louis Decrey. 1 Merle d'eau, *Cinclus aquaticus*.

M. Fréard du Castel. 1 Ara rouge, *Arara macao*.

M. Henri Pasteur. 26 peaux d'oiseaux de Calcuta.

L'Institution Smithsonianne. 1 série de peaux de petits mammifères rongeurs de l'Amérique du Nord.

M. Georges Prévost. 1 Pangolin, *Manis longicaudata*, du Gabon.

M. Edouard Pictet-Prévost. 1 Cynocéphale hamadryas, *Cynocephalus hamadryas*, monté.

M. Vuagnat. 1 Stercoraire parasite, *Lestris parasiticus*, tiré à Bellerive.

M. Jules Pittard. 1 Pic cendré, *Gecinus canus*, mâle.

M. Barbier-Montault. 22 espèces et 85 exemplaires d'œufs d'oiseaux du département de la Vienne.

M. Godeffroy de Hambourg. 1 peau de *Didunculus strigirostris*, de la Nouvelle-Hollande.

*Achats*. — 1 Rhinocéros unicolore, *Rhinoceros indicus*, monté. 2 Moutons, *Ovis montana*, mâle et femelle, des Montagnes Rocheuses, montés. 1 Indri mitré, *Indris mitratus*, de Madagascar, monté. 1 Chat sauvage, *Felis catus*, du Jura, monté. 1 *Gallictis Allamandi*, en peau. 5 peaux d'oiseaux du Guatemala. 1 *Chlamydosaurus Kingii* (Lézard). 1 *Ceratodus Forsteri*. 1 *Polyodon folium*. 1 *Amia calva*. 1 *Scaphyrhynchus platyrhynchus* et 4 poissons plus petits dans l'esprit de vin.

#### ANATOMIE COMPARÉE.

*Dons*. — M. Jean Mazzi. 1 Chatte à six pattes.

M. J.-P. Pellaton. 1 œuf de poule monstrueux.

M. le Dr Gosse. 3 crânes humains trouvés en 1873 dans les tombes de Sierre (Valais), et 1 provenant des tombeaux de la Balme (Haute-Savoie); ce dernier crâne, trouvé en 1851, est supposé dater du iv<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle.

M. le Dr Brot. 1 Bélidée de la Nouvelle-Hollande, pour squelette.

M. Dettinger. 1 tête de Chamois jeune et à cornes déviées, pour squelette.

M. Hess, député. 2 empreintes de poissons fossiles, des schistes bitumineux d'Autun.

*Achats*. — 1 squelette de Rhinocéros unicolore, monté. 1 squelette monté de *Chlamidophorus truncatus*. 1 squelette de l'*Apterix Owenii*, monté.



ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

*Dons.* — M. le Dr Brot. 1 centaine de petits tubes renfermant des mollusques (Rissoaires). Quelques lépidoptères dont les chenilles rongent les racines des paulownia, etc., plus sa collection de coléoptères du pays, renfermés dans dix-huit boîtes.

M. Edouard Pictet-Mallet. Quelques coléoptères rares des montagnes du Maroc. 1 magnifique échantillon de l'*Urania gryphus* de Madagascar, et six papillons des Indes.

M. Frey-Gessner. Quelques coléoptères de Sicile.

M. Cyrille Latour. 1 Scorpion et 1 Scolopendre trouvés vivants à la gare des marchandises, dans les fentes du bois de Campêche provenant du Yucatan (Mexique).

M. Schram, Inspecteur des Douanes françaises. 1 magnifique échantillon de Pentacrinite vivant, quelques orthoptères et 1 série de crustacés déterminés, de la Guadeloupe.

M. Brun. Quelques étuis de Phryganides et 9 espèces, représentées par 27 échantillons, de Mollusques terrestres de la Nouvelle-Calédonie.

M. H. de Saussure. 1 centaine d'insectes, araignées et myriapodes du Brésil, 90 orthoptères des environs d'Athènes, 4 larves et 2 insectes parfaits de *Lucanus cervus*.

M. le Dr Stierlin, de Schaffouse. Quelques orthoptères de la Nouvelle-Hollande.

M. Schneider, de Bâle. 4 Coléoptères du genre *Proculus*.

M. Ferrier, de Turin. 1 belle collection de papillons

d'Italie, occupant soixante-huit cadres vitrés et renfermés dans quatre meubles.

M. Edouard Pictet-Prévost. 1 série de crustacés, renfermés dans des boîtes vitrées.

*Achats.* — 2 séries d'Orthoptères de la Nouvelle-Hollande. 1 série de l'Amérique méridionale et 1 série de crustacés de l'Océanie. La collection d'entomologie s'est encore augmentée par quelques échanges de doubles avec des naturalistes étrangers.

#### PALÉONTOLOGIE.

*Dons.* — M. Ernest Favre. 1 série de fossiles tertiaires du bassin de Vienne (Autriche), comprenant environ 550 espèces, représentées par un grand nombre d'échantillons bien conservés. Ces espèces ont toutes été déterminées d'après les types conservés au Musée géologique de Vienne. M. Ernest Favre a, de plus, donné un grand nombre de fossiles jurassiques provenant de divers gisements de Suisse et de France.

M. le pasteur Maystre-Castoldi. Un certain nombre de fossiles de divers terrains du Midi de la France, avec l'indication exacte des localités d'où ils proviennent.

*Achats.* — Une grande collection de fossiles provenant de terrains encore fort peu représentés dans les collections du Musée, principalement des terrains jurassiques de France, et comprenant les types décrits dans les ouvrages de M. Ebray.

Le Musée a reçu de M. Paul Gervais, par voie d'échange

et par l'intermédiaire de M. Vogt, les moulages de plâtre suivants : 2 fragments de bois de Renne travaillés, de Solutré ; 1 canon de cheval, des cavernes de Menton ; 2 exemplaires de maxillaire inférieur d'*Oreopithecus* de Bem-boli. Ces deux derniers moulages sont entrés dans la collection d'anatomie comparée.

#### COLLECTION DE GÉOLOGIE.

*Dons.* — M. Sisoï Batilliot, de Mâcon. Divers ossements et objets de la station de Solutré, ainsi que des empreintes de poissons des terrains carbonifères d'Autun.

M. le professeur Keller, de Zurich. Des moulages d'objets gravés trouvés à Thâlingen.

M. le professeur E. Renevier. Un grand tableau, collé sur toile, des terrains sédimentaires formés pendant les époques de la phase organique du Globe terrestre.

*Achats.* — Une série d'ossements, silex et objets travaillés, trouvés dans la caverne de Thaijugen.

#### Collection de minéralogie.

Il est entré dans la collection de minéralogie, pendant l'année 1874, 67 échantillons dont 57 proviennent d'achats, les autres de dons. Parmi ces derniers nous avons surtout à signaler ceux de MM. A. Des Cloizeaux, de Paris, et E. Ador, de Genève.

## Collection numismatique.

Conservateur : M. le D<sup>r</sup> MARIN.

62 pièces ont été offertes en don à la Collection numismatique, savoir :

19 monnaies modernes diverses de la part de M. Bourgeois  
Lachaise

16 pièces et fragments de monnaies espagnoles trouvées  
et données par la Société de Sétif.

24 pièces remises par M. G. de la part de M. Alph. Pictet.

1 obang du Japon, M. Jaquemod.

1 médaille République argentine.

1 médaille de Pontarlier pour l'armée de l'Est, donnée  
— par le D<sup>r</sup> Marin.

62

Les pièces achetées avec l'allocation municipale sont au  
nombre de 495, savoir :

Une trouvaille (à Frangy) de monnaies romaines com-  
prenant :

413 pièces.

24 monnaies italiennes modernes, espagnoles et autres,

10 françaises.

20 monnaies régionales, locales, etc.

12 de divers pays allemands.

12 nationales, — dont une mérovingienne.

1 de Sion.

1 statère Macédonien.

493

A ces 495 pièces il convient d'ajouter la médaille d'Agassiz, à laquelle l'administration avait souscrit l'an passé, et que le médailler n'a reçue que cette année.

La classification a continué pour les monnaies modernes; elle est terminée pour les pays occidentaux de l'Europe.

### Collection archéologique.

Conservateur : M. le D<sup>r</sup> Gosse.

Nos collections archéologique et historique continuent à se développer et à s'organiser sous la direction aussi habile que dévouée de M. le D<sup>r</sup> Gosse.

Le Musée a reçu en 1874 :

#### *Age de la pierre taillée.*

De M. H.-J. Gosse,	14	objets trouvés à Solutré.
»	1	» trouvé à Veyrier.

#### *Age de la pierre polie.*

De M. H.-J. Gosse,	15	objets trouvés à Robenhau- sen.
»	2	» trouvés à Concise.
»	2	» trouvés dans les Pala- fittes des Eaux-Vives.
»	1	» trouvé à Locraz.
»	3	» trouvés dans la grotte de l'Hôpital (Salève).

De M. H.-J. Gosse,	8	»	trouvés dans la grotte de la Côte (Salève).
»	1	»	trouvé à Schwanden-berg.
»	1	»	trouvé à Anet.
»	14	»	moulages d'objets du Danemark.
»	11	»	moulages d'objets trouvés à Voulgu.
Le Musée a acquis	9	»	objets trouvés à Coudray.
»	142	»	trouvés dans les Palafittes des Eaux-Vives.
»	1	»	trouvé à Tongues.
»	44	»	trouvés à Locraz.
»	1	»	trouvé à Zihlbruck.
»	1	»	trouvé à Kriechenwyl.
»	1	»	trouvé à Nidau.
»	1	»	trouvé à Auvernier.
»	1	»	trouvé en Suède.
»	24	»	trouvés dans l'Ohio.

*Age du Bronze.*

Le Musée a reçu :

De M. le prof. Vogt,	4	»	objets trouvés en France.
»	1	»	trouvé à Auxerre.
»	3	»	trouvés à Lurnand.
»	14	»	trouvés en Hongrie.
De M. Thury,	3	»	trouvés dans la grotte Pisseuse (Salève).

De M. H.-J. Gosse,	3	»	trouvés à Mörigen.
»	2	»	trouvés dans la grotte du Parcouenaire (Sa- lève).
»	1	»	trouvé dans la Thielle.
Le Musée a acquis	1	»	trouvé à Sierre.
»	45	»	trouvés à Mörigen.
»	47	»	trouvés dans les Palaifit- tes des Eaux-Vives.
»	4	»	trouvés dans les Pala- fittes de Versoix.
»	2	»	trouvés à Montillier.
»	2	»	trouvés à Cortailod.
»	1	»	trouvé à Roggwyl.
»	1	»	trouvé à Nidau Stein- berg.
»	1	»	trouvé rue de Mala- gnou.

Le Musée a obtenu par échange une hache en bronze  
trouvée à Saint-Cast.

*Age du fer.*

Le Musée a reçu :

De M. F. Cochet,	1	objet	trouvé à Corsier.
De M. le prof. Vogt,	5	objets.	
De M. Thury,	1	»	trouvé au Rempart du Petit Salève.
»	1	»	trouvé dans la grotte de la Côte (Salève).

De M. Thury,	1	»	trouvé dans la grotte du Sphinx (Salève).
»	1	»	trouvé dans la grotte supérieure du Seillon (Salève).
De M. H.-J. Gosse,	3	»	trouvés dans la grotte d'Aiguebelle (Salève).
»	3	»	trouvés dans la grotte de l'Hôpital (Salève).
»	4	»	trouvés au Rempart du Petit Salève.
»	2	»	trouvés dans les Palafittes des Eaux-Vives.
»	1	»	trouvé dans la grotte de la Côte (Salève).
»	2	»	trouvés dans la grotte Pisseuse (Salève).
»	1		moulage d'un bracelet en verre.
Le Musée a acquis	2		objets trouvés à Arona.
»	7	»	trouvés à Saxon.
»	1	»	trouvé à Monthey.
»	1	»	trouvé à Vevey.
»	1	»	trouvé à Bellevue.
»	6	»	trouvés à Viège.

(En particulier une remarquable statuette de Dis Pater.)



*Epoque romaine.*

Le Musée a reçu :

De M. Cochet,	22	objets trouvés à Corsier.
De M. Triboulet,	1	» trouvé dans le bois de la Bâtie.
De M. Darier,	1	» trouvé sur les Tran- chées.
De M. Marin, docteur,	1	»
De M. Coindet, docteur,	3	» trouvés à Bonvard.
De M. H.-J. Gosse.	1	» trouvé à Saxon.
»	5	» trouvés aux Tranchées.
»	1	» trouvé à Douvaine.
»	1	» trouvé à Annemasse.
Le Musée a acquis	1	» trouvé à Avenches.
»	2	» trouvé à Annemasse.
»	5	» trouvés aux Tranchées.
»	1	» trouvé à Hermance.
»	1	bague en or trouvée à Challet.

*Epoque Helveto Burgonde.*

Le Musée a acquis	1	Scramasaxe trouvé dans les Palafittes des Eaux-Vives.
»	1	poignard trouvé à Beaugard.

*Egypte.*

Le Musée a acquis	13	statuettes et annulettes.
Il a reçu de M. H.-J. Gosse,	11	papyrus, vases, statuettes.

*Assyrie.*

Le Musée a reçu :	
De M. Alph. Pictet,	11 cylindres et cachets en pierres dures.
»	5 briques avec inscriptions cunéiformes.

*Etrurie et Grande Grèce*

Le Musée a reçu :	
De M. le prof. Vogt,	1 poignard en bronze.
De M. le Dr Coindet,	1 lampe trouvée à l'île d'Elbe.
Le musée a acquis.	8 vases
»	6 statuettes.
»	4 colliers et bracelets.
»	44 objets en bronze trouvés à Pienza.

*Moyen-âge.*

Le Musée a reçu :	
De M. Veinié,	1 clef et 1 bague trouvées dans le parc de Montbrillant.
De M. Josseaume,	2 vitraux de Genève.
De la succession Brunswick,	1 ornement argent repoussé.

Le Musée a acquis	2 broderies des Evêques du Valais.
Le Musée a acquis	1 porte de Genève.
»	1 mortier en bronze.

*Renaissance.*

Le Musée a reçu :	
De M. le Dr Marin,	1 sculpture albâtre.
De M. W. Fol,	1 catelle.
De M. H.-J. Gosse,	4 objets bois gravés, Christ en bronze, etc.
De la succession Brunswick,	24 objets bronze, plomb, argent.
Le Musée a acquis	4 vitraux.
»	11 catelles, grés, fayences.
»	5 coffrets gravés, instruments de torture, marteau de porte.
»	1 plat et 1 aiguière de Briot.
»	3 objets se rapportant à l'imprimerie.
»	1 chaise de Soleure.
»	13 verres de Venise.
»	7 objets divers, bronze, étain, cuir.

*Epoque moderne.*

Le Musée a reçu :	
De M. Mayor, peintre,	1 serrure de Genève.
De M. Chenevière, hor- loger,	1 mouvement de montre.
De M. H.-J. Gosse,	4 pièces de céramique.
De la succession Bruns- wick,	98 objets, décorations, montre, porcelaine, etc.
Le Musée a acquis	12 pièces de céramique.
»	1 montre.
»	1 sceau.
Il a obtenu par voie d'é- change	2 pièces de céramique de Sa- voie.

*Ethnologie.*

Le Musée a reçu :	
De M. Gengiro,	2 objets du Japon.
De M <sup>lle</sup> Mayor,	1 » de Cochinchine.
De M. H.-J. Gosse,	1 » de Nouvelle Zélande.
»	1 » de Russie.
»	1 » statuette indienne.
De la succession Bruns- wick,	3 » de Chine
Le Musée a acquis	1 » du Michigan.
»	2 » des Iles Fidji.
Il a obtenu par échange	1 agraffe de Moutiers.

## Musée historique genevois.

Conservateur : M. le Dr GOSSE.

Conservateur-adjoint : M. CASTAN.

Le Musée a reçu en 1874 :

De M. Chenevière, horloger :

1 lanterne sourde de l'Escalade.

De M. Boissonnas, architecte :

1 batterie de fusil à rouet.

De M. Maunoir, agent de change :

1 tableau de la première bataille  
de Willmergen.

De M. Gosse, Dr : 1 poire à pulvérin.

Dé la succession de S. A. R. le duc de Brunswick :

4 pistolets, silex, percussion, etc.

1 boîte de pistolets, poignée  
ébène et or,

2 paires d'éperons.

1 paire d'étriers.

5 fusils, Colt, chassepot, trans-  
formé, etc.

1 tromblon.

7 sabres.

11 épées.

1 poignard.

4 couteaux de chasse.

2 claymores.

2 glaives de bourreau.

1 gorgerin en fer ciselé et repoussé.

Le Musée a reçu, par échange, de l'Arsenal de Zurich :

4 poires à pulverin.

4 poires à poudre.

2 grenades à main en verre.

1 hackenbuchse.

10 hallebardes.

2 faux hampées.

Le Musée a reçu en échange, de Berne :

2 épées à deux mains dont 1 flamboyante.

Le Musée a acquis : 1 Fauconneau des environs de Morat.

1 modèle de canon du XVII<sup>e</sup> siècle.

9 épées, dont 5 du Valais et 1 de Genève.

1 arbalète à pied de biche.

1 arbalète à cric.

2 poignards.

1 paire d'éperons.

4 fers de hallebardes.

2 fusils de rempart.

1 poire à pulverin.

1 glaive de bourreau de Thurgovie.

1 drapeau de Genève.

## Collections Fol.

Le Musée, qui est maintenant ouvert au public tous les jours de la semaine, a été fréquenté par un assez grand nombre de visiteurs. Le nombre des personnes qui y travaillent s'est aussi régulièrement accru.

La publication du Catalogue (1<sup>re</sup> partie, céramique et plastique), et de l'ouvrage in-4<sup>o</sup> *le Musée Fol*, a surtout contribué à appeler sur le Musée l'attention et l'intérêt du public.

Cet automne, une tentative a été faite par un jeune homme pour dérober une statuette en ivoire. Mais le gardien s'en étant aperçu, se mit à la poursuite du voleur. Lorsqu'il parvint à le rejoindre, la statuette n'était déjà plus en sa possession. Toutefois, elle a été dès lors retrouvée par les soins de la police et remplacée dans le Musée.

Le Musée a reçu de M. J. Simond un très-beau don, comprenant les objets suivants :

### En bronze :

Un cor (*cornu*).

Un trépied à brûler l'encens.

Un kyatis repoussé à nervures.

Un puisoir à manche en col de canard, pour sacrifices.

Une cuvette pour chauffer le vin, avec son pied.

Un capis.

Un miroir rond sans manche.

Un anneau ayant servi de poids.

Quatre bracelets (*armillae*).

Un anneau terminé par deux crochets et auquel sont enfilés six bracelets.

Une lampe étrusque.

Une anse de seau, terminée par deux olives.

Un fer de lance.

Vases en terre :

Un grand cratère, style oriental étrusque.

Un grand et un petit *capis*, fabrique romaine.

Un *hydria* en terre noire de Chiusi.

Un seau vernissé noir, avec méandres de lierre en blanc et jaune.

### **Bibliothèque publique.**

La Commission de la Bibliothèque est composée de :

MM. A. Turrettini, délégué du Conseil Administratif,

Président;

A. Rilliet-de-Candolle, Vice-Président;

F. Gas, bibliothécaire, Secrétaire;

Ph. Bonneton, principal;

Et. Chastel, professeur;

Dufour, général;

Théophile Dufour, avocat;

Ch. Le Fort, professeur;

Adrien Naville, licencié en théologie;

Nicole, professeur;



MM. Gabriel Oltramare, professeur ;  
Prévost, docteur-médecin ;  
Gustave Revilliod ;  
Eugène Ritter, professeur ;  
Henri de Saussure, professeur ;  
Pierre Vaucher, professeur ;  
Wartmann, professeur.

Dans le courant de l'année 1874, la Bibliothèque publique s'est augmentée de 4,198 volumes et de 1,076 brochures et cartes, à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit :

1,024 vol.	621 broch.	Dons divers.
67 »	259 »	Transmis par la Chancellerie,
2,957 »	117 »	Acquis sur les allocations faites par la Ville de Genève, tant à l'ordinaire qu'à l'extraor- dinaire.
150 »	79 »	Remis suivant les conventions par la Société de physique (en volumes, portions de vo- lumes, livraisons, etc.).
<hr/> 4,198 »	<hr/> 1,076 »	

Sur ce chiffre de volumes et de brochures, 1,146 volumes ont été attribués à la Bibliothèque circulante, représentant 407 ouvrages qui ont été inscrits à son catalogue.

Les autres volumes et brochures représentent la part d'augmentation afférente à la Bibliothèque consultative.

De ces volumes et brochures, environ 600 volumes ont

été introduits à la Bibliothèque à titre de suites d'ouvrages périodiques ou en cours de publication, au nombre d'environ 500 déjà antérieurement inscrits au catalogue.

Le reste des volumes entrés représente un certain nombre d'ouvrages nouveaux complets ou en cours de publication qui ont été portés au catalogue de la Bibliothèque consultative, et qui peuvent se distribuer quant aux sujets de la manière suivante :

Théologie .....	65 ouvrages.	139 volumes.	
Sciences morales et politiques .....	107	»	315
Géographie, Voyages, Histoire .....	257	»	537
Littérature et Beaux-Arts .....	108	»	372
Sciences mathématiques, physiques et naturelles...	40	»	291
Périodiques et Mélanges	5	»	15
	<u>580</u>	»	<u>1,669</u>

La catégorie des ouvrages provenant d'achats est considérablement plus importante que les années précédentes, comme on devait s'y attendre en raison de l'augmentation des ressources affectées à cette destination.

Le choix des ouvrages à acquérir a été fait avec le plus grand soin. Les diverses branches de la Bibliothèque ont été enrichies d'ouvrages d'une importance capitale, que leur prix élevé rend peu abordables aux particuliers et qui sont au premier chef à leur place dans une Bibliothèque consultative ouverte au public. Nous indiquerons

notamment la catégorie des grandes collections périodiques en tout genre, dont la valeur scientifique est maintenant considérable et qui sont de la plus grande utilité aux travailleurs spéciaux.

Quant aux dons qui ont été faits à la Bibliothèque en 1874, on jugera de leur importance par l'énumération qui va suivre et qui rappelle en même temps les noms des donateurs.

Nous ferons remarquer que des dons récents, précieux et considérables, dont le public peut avoir eu déjà connaissance par les journaux ou par les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal, ne figurent pas dans ce tableau, la mention devant en être renvoyée au compte-rendu de 1875.

DONATEURS.

*Livres imprimés.*

Anonymes, 1 vol., 1 broch.

MM. E. et C. Arnaud, 18 vol. et atlas d'anciennes cartes de géographie.

M. Bachelin, 1 vol.

M. Barry, régent, 2 broch.

M. Et. Barth, 1 broch.

MM. Baum, Cunnitz et Reuss, XII<sup>e</sup> volume des Œuvres de Calvin.

M. Louis Bénard, 2 vol. : son *Histoire de Boulogne-sur Mer*.

M. Léon Bigot, 1 broch.

M. le professeur Binder, 1 vol. de Grotius édité par Jean Le Clerc, avec envoi autographe de l'éditeur.

Rev. Blackley, 1 vol., 2 broch.

M. le pasteur F. Bordier, 2 vol. (pour la Bibliothèque circulante).

M. le prof. Aug. Bouvier, 3 vol.

M. le prof. Ch. Brocher, 1 vol. de ses œuvres de droit.

M. le prof. H. Brocher, 2 vol.

Succession Brunswick, 2 albums chinois et 2 vol.

M. Th. Brunton, 2 vol.

M. Victor Cérésolle, 1 vol.

M. Antoine Carteret, 3 vol., matières théologiques.

M. de la Codre-de Beaubreuil, 5 vol. et 10 broch. de ses œuvres philosophiques.

M. F. Demole, avocat, 1 vol. et 1 broch.

M<sup>lle</sup> Dupont (de l'Eure), 1 vol.

M. Adrien Duval, 1 broch.

M. Ch. Eynard-Eynard, 61 vol. : *Connaissance des temps et Antiquités étrusques.*

M. A. Gérard, bibliothécaire de la Bibliothèque de Boulogne sur-Mer, 5 vol. : le catalogue des livres imprimés et manuscrits de cette bibliothèque.

M. B. Glaser, 2 vol. (pour la Bibliothèque circulante).

M. le docteur H. Gosse, 124 vol. et 300 broch. : matières médicales et journaux militaires.

M. Emile Hamard, 1 broch.

M. Hugues Imbert, 1 broch.

M. Boleska K., 1 vol.

M. Gaston Lavalley, 2 vol. de ses œuvres littéraires.

MM. Frédéric et Charles Le Fort, 115 vol. de la bibliothèque de M. l'ancien secrétaire d'Etat J.-L. Le Fort : histoire, droit, littérature, etc.

M. le prof. Ch. Le Fort, 35 vol. (dont 1 pour la Bibliothèque circulante) : matières juridiques et historiques.

M<sup>me</sup> Le Royer-Bérenger, une année des *Annales de Chimie*.

M. le docteur Lombard-Liotard, 1 vol.

M. Malan-Sillem, 1 vol. de ses œuvres, 2 volumes et 109 traités religieux de son père.

M. Paul Marchegay, 1 broch.

M. le chevalier Pietro Marietti, 1 vol.

M. le docteur Marin, 3 vol.

M. Charles Martin, 6 vol. : *Oesterreichische Encyclopaedie*.

M. Louis Aug. Martin, 1 vol. de ses œuvres poétiques.

M. Francesco Molon, 1 broch.

M. le prof. Marc Monnier, 6 vol. : littérature et statistique italiennes.

M. J. Moschell, 1 broch.

M. E. Odier, avocat, 7 vol. divers.

M. le prof. Adolphe Pictet, 18 vol. : philologie.

M. Edmond Pictet, 1 vol.

Succession Pictet-de la Rive, 1 vol.

M. Pierantoni, 1 vol. et 2 broch. : droit international.

M. Ph. Plan, 2 vol.

M. le prof. Rilliet-de Candolle, 17 vol. et 2 broch. : matières théologiques et philosophiques (dont 5 vol. pour la Bibliothèque circulante).

M. Emile Rivoire, 1 broch.

La famille de feu M. le prof. François Roget, 186 vol. :  
théologie, philosophie, histoire et littérature.

M. Ph. Roget, 6 vol.

M. Ch. Rouvin, 1 vol.

M. Ch. Ruchonnet, 1 vol. et 1 broch. de ses œuvres  
mathématiques.

M. Louis Soret, 7 livr.

Lord Stanley of Aderley, 1 vol.

M. le pasteur Théremin, 18 vol. : suite de la *Gazette  
d'Augsbourg*.

M. le pasteur Louis Tournier, 2 vol. de ses œuvres poé-  
tiques.

M. Jacques Travers, 2 vol. : *Pontificum romanorum  
effigies*, Rome 1580, et *Testamentum novum*, Lyon 1551.

M. Julien Travers, 11 vol. et 48 broch. : partie de ses  
œuvres poétiques et biographiques, et *Mémoires de l'Académie  
des Sciences, etc.*, de Caen.

M. Tremaux, 1 broch.

M. Truford, 5 feuilles de météorologie.

M. Anguste Turretini, 77 vol. et 10 broch. : philo-  
logie, antiquités.

M. François Turretini, 5 vol. de son imprimerie chinoise.

M. Valier, 1 vol.

M. le prof. Pierre Vaucher, 12 vol. : matières théologi-  
ques et historiques.

M. P.-E. Wolff, 50 vol. : matières historiques.

M. Léon Zacharie, 1 broch.

---

S. M. l'empereur d'Allemagne, la grande édition des œuvres de Frédéric II, **54** vol.

Le gouvernement anglais, **4** vol. de statistique.

id. antrichien, **4** livr. de statistique.

id. des Etats-Unis d'Amérique, **5** vol. :

*Procès de l'Alabama.*

Le gouvernement français, **16** vol. et **50** livr. : *Documents inédits sur l'histoire de France; Explorations scientifiques et archéologiques; Revue des Sociétés savantes des Départements; Grammaire des langues romanes de Diez.*

Le gouvernement italien, **2** vol. et **12** livr. de ses publications de statistique.

Le Département fédéral de l'intérieur, bulletin hydrographique.

Le gouvernement vaudois, **1** vol. de lois.

id. suédois, **5** livr. de statistique.

id. wurtembergeois. **1** vol. de statistique.

---

L'Académie royale des sciences de Munich, **4** vol. et **2** livr. des publications de sa Commission historique.

La Bibliothèque de Cincinnati, le catalogue de ses livres imprimés, **1** vol.

La Bibliothèque de la ville de Zofingue, le catalogue de ses livres imprimés, **1** vol.

Le Conseil Administratif, **3** vol. et **22** broch. sur l'exposition universelle de Vienne.

Le Conservatoire botanique, **18** vol. et **14** broch.

L'Institut national genevois, **1** vol.

L'Institution smithsonienne, 2 vol.

La Société d'émulation d'Abbeville, 1 vol. de ses *Mémoires*.

La Société de l'histoire du protestantisme français, 1 vol.

La Société genevoise des publications religieuses, 49 vol  
(pour la bibliothèque circulante).

*Manuscripts, portraits, etc.*

Anonyme, 1 lettre autographe de Carnot.

Le Conseil Administratif, 1 reproduction photographique du testament du duc de Brunswick.

M. Bulet, 1 médaillon renfermant les portraits sur émail du syndic Galatin et de sa femme.

M. le docteur et prof. Ch. Coindet, 3 portefeuilles contenant 115 lettres autographes de J. J. Rousseau et diverses autres du père de Jean-Jacques, de la mère de Thérèse Levasseur, de Girardin, Moulton, Dupeyrou, de M<sup>mes</sup> de Warens, d'Epinay, de Verdelen, etc.

M. le docteur H. Gosse, 1 lettre autographe de Roland et de M<sup>me</sup> Roland.

M<sup>me</sup> Favre-Rigaud, le portrait peint à l'huile de Pierre Pictet.

M. Guigon, peintre, lettres autographes de Mazzini, de M<sup>lle</sup> Mars, de M<sup>me</sup> Déjazet, etc.

MM. Frédéric et Charles Le Fort, 1 vol. manuscrit de Nicolas Fatio de Duillier.

M<sup>me</sup> Pictet-de la Rive, le portrait peint à l'huile de F.-J. Pictet.



M. Ph. Roget, lettres autographes de Bellot, Etienne Dumont, David Munier, etc.

M. le prof. Rilliet-de Candolle, 76 pièces autographes, la plupart de savants de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et du commencement du xix<sup>e</sup>; 1 lettre de Bonivard.

M. le past. Théremin, 4 vol. manuscrits sur l'histoire de la Suisse

M. Jacques Travers, 1 modèle d'écriture.

M. Louis Vaucher, avocat, un volume de la correspondance d'Antoine Mouchou et plusieurs lettres autographes de personnages de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

SERVICE PUBLIC.

1<sup>o</sup> Consultation et salle de lecture.

Jusqu'à la fin d'octobre, la salle de lecture a été ouverte, comme l'année dernière, chaque jour pendant 6 heures, de 10 h. à 4 h. A partir du mois de novembre, elle a été ouverte pendant 7 heures, de 9 h. à 4 h.; remarquons que de 9 h. à 10 h. la salle a été peu fréquentée. En même temps un service de consultation a été institué tous les jours, sauf le samedi, de 6 h. à 8 h. du soir, dans la salle de la bibliothèque circulante, disposée et éclairée à cet effet. C'est ainsi que le temps d'ouverture pour la consultation a été porté à 9 heures par jour pendant les mois de novembre et de décembre.

Le nouveau service de nuit a marché dès le début avec une parfaite régularité et à la satisfaction des travailleurs

et de la direction de l'établissement. Il est vrai que le nombre des personnes qui ont profité de cette innovation a été jusqu'ici très-restreint ; mais il est permis d'espérer qu'avec le temps le public prendra l'habitude d'utiliser cette extension des services de la Bibliothèque.

Voici les chiffres relatifs à la consultation pendant l'année 1874 :

	de jour	de nuit	Total
Nombre des séances			
d'ouverture . . . . .	265	57	500 = 1,652 h.
Nombre des consultations . . . . .	5,108	80	5,188
Nombre des personnes qui ont consulté . . .	690	16	706
Nombre des volumes consultés . . . . .	8,895	169	9,064

2<sup>o</sup> *Visitants.*

La salle Lullin offrant la réunion de tous les objets d'art, de curiosité et de souvenir que possède la Bibliothèque, attire presque exclusivement l'intérêt de la plus grande partie des simples visitants. Cette salle est ouverte au public deux fois par semaine, de 1 h. à 3 h., et sur une demande spéciale le concierge y introduit les amateurs pendant toutes les heures d'ouverture de la Bibliothèque.

En outre, les personnes qui désirent prendre une idée de l'aménagement de la Bibliothèque peuvent en faire la demande aux employés qui desservent la salle de lecture, et à moins d'empêchement résultant du service, elles peu-

vent être admises à visiter avec un employé les salles de dépôt des livres.

Les renseignements qui précèdent expliquent pourquoi on ne peut donner le chiffre précis des personnes qui sont venues à la Bibliothèque en 1874 à titre de simples visiteurs ; il suffira de dire que ce nombre est considérable et que les époques d'affluence sont le printemps et l'automne.

### 3<sup>o</sup> Bibliothèque circulante.

(Ouvverte comme précédemment tous les jours, de midi et demie à 2 heures.)

Les comptes-rendus des années précédentes constataient la nécessité de prendre des mesures spéciales pour développer la Bibliothèque circulante, de manière à en augmenter autant que possible l'utilité pour le public.

Le transfert de la Bibliothèque et les travaux d'installation qui en furent la conséquence nécessaire durent faire ajourner pour un certain temps la réforme projetée. Mais, dès la fin de 1873, on commença à s'en occuper avec activité et l'on débuta par prendre une résolution dont l'opportunité était depuis longtemps reconnue, c'est-à-dire qu'on établit la séparation absolue des deux sections de la Bibliothèque, soit de la bibliothèque consultative et de la bibliothèque circulante.

Jusque-là, la bibliothèque circulante n'était qu'un choix de livres extraits de la Bibliothèque, consacrés au prêt à domicile, et le petit catalogue spécial à cette bibliothèque

n'avait d'autre but que d'indiquer au public ce qu'il pouvait emprunter. Mais les livres eux-mêmes faisaient toujours partie de la bibliothèque consultative et figuraient à leur rang sur un même et unique catalogue.

Cette confusion était tâcheuse pour les deux sections de la Bibliothèque, aux divers points de vue de la comptabilité, de l'exactitude du catalogue et d'un choix judicieux dans les acquisitions.

Maintenant les deux établissements sont complètement distincts. Chacun d'eux a son matériel de livres, sa comptabilité spéciale, son allocation pour achats et reliures, et peut ainsi régler ses acquisitions uniquement en vue de l'accomplissement de sa tâche spéciale. Mais le fait que ces deux bibliothèques sont réunies dans le même local, et sous la même direction, leur permet de se rendre des services mutuels, l'une étant en quelque sorte le complément de l'autre.

En même temps, à l'aide d'un budget notablement augmenté et d'allocations extraordinaires pour achats de livres et reliures, la bibliothèque circulante a reçu un accroissement considérable d'ouvrages neufs et, comme on a pu le voir, très-appréciés du public.

Le travail assez compliqué nécessaire pour opérer sans confusion la séparation des deux bibliothèques, pour débarasser la circulante des ouvrages qui ne sont plus demandés, pour y introduire les nouvelles acquisitions et pour établir un nouvel ordre et un nouveau catalogue, a été exécuté pendant la première partie de l'année, en sorte que, pour donner la dernière main, il a suffi d'interrompre

le prêt des livres pendant trois semaines, après lesquelles le service a été repris dans les conditions nouvelles.

C'est ainsi que la réforme projetée a été accomplie heureusement; mais il y a encore des lacunes, et c'est à les combler que seront immédiatement consacrées les ressources disponibles dès le commencement de 1875. On peut espérer que l'impression du catalogue de la bibliothèque circulante, différée en prévision de ces prochaines acquisitions complémentaires, ne tardera pas à pouvoir être exécutée, en sorte que dans le courant de l'année 1875 des exemplaires pourront être livrés aux lecteurs désireux de se les procurer.

Voici, en rappelant que la réforme n'a eu d'effet sur le mouvement que pendant deux mois, les chiffres relatifs à l'année 1874 :

Nombre des séances de distribution.....	258
» des volumes prêtés.....	9,850
» des autorisations nouvelles enregistrées	272
» des personnes différentes qui ont emprunté des livres.....	785

Il est entré à la bibliothèque circulante :

Provenant de la Chancellerie.....	3	volumes.
» d'achats.....	1,075	»
» de dons.....	70	»
Total.....	1,146	»

Les ouvrages nouveaux appartiennent surtout aux voyages, à l'histoire, aux écrits destinés à vulgariser les sciences physiques et naturelles. En outre, la circulante offre

aux lecteurs les collections complètes, à partir de vingt ou trente ans en arrière et tenues à jour, de *Revue des Deux-Mondes*, de la *Revue britannique* et de la *Bibliothèque universelle*.

Le nombre des ouvrages qui composent maintenant la bibliothèque circulante est de 2 400, représentés par 5,600 volumes.

#### 4<sup>o</sup> Administration et travaux d'intérieur.

L'énumération des livres entrés à la Bibliothèque soit par voie d'achat, soit à titre gratuit ; le chiffre des ouvrages nouveaux inscrits au catalogue, régulièrement installés sur les rayons et dès lors à la disposition des consultants ; la mention des travaux exécutés à propos de la bibliothèque circulante ; l'installation du service du soir, donnent une idée de l'activité qui a dû être déployée dans l'entretien et l'administration de la Bibliothèque.

En outre, un certain nombre de perfectionnements ont été poursuivis et réalisés sur divers points de l'établissement, notamment en ce qui concerne la salle A. Lullin.

Le catalogue déjà annoncé des objets exposés dans cette salle a été imprimé sous la forme d'un joli petit volume qui est offert au public à un prix très-minime.

Dans l'origine, ce catalogue était uniquement destiné à l'énumération des portraits, accompagnée de renseignements sur les auteurs, sur la provenance des peintures et de courtes notices biographiques sur les personnages représentés. On a jugé convenable d'étendre le plan de l'ouvrage

et d'y comprendre l'énumération suffisamment détaillée des autographes, manuscrits et incunables exposés dans les vitrines. Toutes ces pièces ont été en outre pourvues d'étiquettes imprimées ou manuscrites reproduisant les articles correspondants du catalogue, ce qui facilite considérablement au public la jouissance de cette collection. Les portraits sont également pourvus d'indications et de numéros de repère.

Enfin, un sujet très-important, c'est l'impression du catalogue. Pour obtenir l'ordre et la correction qui font le mérite de ce genre d'ouvrages, il faut dans la dernière révision de la copie et dans la correction des épreuves une attention minutieuse qui n'est guère compatible avec la célérité qu'on désirerait pouvoir apporter à la publication. La dépense de temps exigée par ces opérations, par l'introduction de nouveaux titres et par des vérifications indispensables, est considérable et elle dépasse presque toujours les prévisions des personnes les plus versées dans la matière. Il est heureux que quelques-uns des savants et érudits qui ont travaillé il y a trois ans au premier classement des titres veillent bien prêter encore leur précieux concours, pour seconder le personnel de la Bibliothèque dans l'achèvement de l'œuvre.

La partie déjà imprimée du catalogue équivaut à la matière d'un volume moyen format in-8°. Pour divers motifs, les débuts du travail ont été particulièrement longs et difficiles ; mais comme ces causes de retard tendent graduellement à disparaître, on peut affirmer que désormais on procédera d'une allure plus accélérée dans l'exécution du travail.

## Jardin botanique.

Directeur : M. BRUN.

Le Conseil Administratif a décidé de repourvoir à la direction du Jardin botanique, qui était restée vacante depuis le décès de M. Reuter en 1872.

M. Brun, en se chargeant de ces fonctions, a bien voulu mettre ses connaissances au service de l'administration pour la réorganisation de cet établissement, auquel la création de la Faculté de médecine va donner une nouvelle importance.

### *Circulation.*

La circulation dans les avenues du Jardin a beaucoup augmenté depuis l'enlèvement de la grande grille qui l'entourait. Elle peut être maintenant assimilée à celle des autres promenades de la ville. C'est surtout la circulation établie du Calabri à l'Académie, qui est devenue active. Elle n'a pourtant donné lieu à aucun inconvénient pour le Jardin.

### *Grilles.*

Les petites barrières posées pour envelopper les plates-bandes ont donné le résultat désiré. Elles ont mis les plantes cultivées à l'abri des atteintes des enfants et des chiens, sans nuire au coup d'œil général. Mais les portes de ces grilles ne sont pas assez solides et devront plus tard être améliorées.



Le fait de tenir ces portes fermées tout le jour ayant donné lieu à des réclamations, le carré des plantes alpines a été tenu ouvert de 9 heures à midi et de 5 à 6 heures. Cette mesure a satisfait tout le monde, et l'administration se propose d'en faire l'essai pour les autres carrés une fois qu'ils seront complètement organisés. Une réunion de botanistes tenue le 5 février en a fait la demande à l'unanimité.

#### *Plantes aquatiques.*

L'excavation pour les plantes aquatiques a été doublée, et se trouve actuellement de grandeur suffisante. Ces plantes ont été en général peu visitées par le public.

#### *Plantes de serre.*

Les plantes de serre ont été augmentées par quelques cadeaux. Il n'a été fait aucun échange ni aucune acquisition, le moment pour cela n'étant pas encore arrivé. Nous nous sommes appliqués à entretenir les plantes que nous avons en attendant la création de nouvelles serres.

#### *Graines.*

Le temps a manqué pour coordonner les graines et en donner le catalogue imprimé. D'ailleurs l'ensemencement des plantes annuelles, projeté à part et en dehors du système, a obligé à collectionner et à garder pour cela les graines récoltées ou reçues.

### *Étiquetage.*

L'étiquetage des végétaux a commencé par les arbres. Les plantes alpines seront toutes étiquetées au printemps. L'étiquetage des plantes de serre a marché assez régulièrement cet hiver. La série des essais faits, l'été passé, sur le meilleur mode d'étiquettes pour les plantes du système, permettra d'en commencer la réorganisation au printemps.

### *Utilisation du Jardin.*

Le nombre des personnes qui se sont adressées à l'administration pour échanges, détermination d'espèces, échantillons vivants à donner, etc., s'élève à 128 en 1874. Sur ces demandes 92 avaient trait aux plantes alpines. C'est une des raisons qui ont engagé M. le Directeur à en créer une nouvelle montagne.

### *Travaux du jardinage.*

Les travaux du jardinage n'ont pu marcher avec une grande régularité, à cause de l'installation des grilles et du nivellement des avenues, qui gênaient le travail à l'intérieur des carrés.

Notre Jardin, en somme, possède beaucoup de plantes et de bonnes espèces. Avant de les augmenter et de faire des achats, il importe surtout d'organiser et d'utiliser ce que nous avons. C'est à cela que tendent nos efforts et ce ne sera guère qu'une fois ce travail achevé que le Jardin pourra donner de bons résultats et devenir réellement utile.

## **Herbier Delessert.**

Conservateur : M. le D<sup>r</sup> MULLER.

Le Conseil Municipal ayant décidé, sur la proposition du Conseil Administratif, de confier la direction de l'Herbier Delessert à un conservateur en chef, M. le D<sup>r</sup> Müller, précédemment membre de la Commission de l'Herbier, a été appelé à ces fonctions.

L'arrangement définitif de l'Herbier de France a été régulièrement poussé en avant; il a occupé M. Bernet, sous-conservateur, pendant toute l'année, et il sera entièrement achevé dans quelques semaines. Ce travail considérable et en partie minutieux, qui consiste à faire la révision des déterminations des spécimens de France non nommés et le classement et fixage des échantillons, est entièrement dû au travail zélé et régulier de M. Bernet.

M. Müller, entré en fonctions dès le commencement du mois d'août, a abordé l'immense travail de détermination et de classement pour l'Herbier général, en commençant par la vaste et difficile famille des Euphorbiacées. Ce travail a marché régulièrement, et la moitié de la famille est entièrement déterminée et en parfait ordre (sauf le fixage différé des échantillons). L'ordre suivi pour les tribus, genres et espèces, est exactement celui du Prodromus des de Candolle, les numéros se correspondent, en sorte que, pour toute comparaison ou recherche ultérieure, on arrive immédiatement à la plante désirée, si toutefois elle existe dans l'Herbier.

La marche méthodique, suivie pour ce travail, permet déjà de tirer quelques conclusions sur l'Herbier général: La richesse générale de l'Herbier, en espèces, est grande principalement dans les Flores des parties tropicales de l'Amérique, de la Sénégambie et de l'île de Bourbon; en général tous les pays sont plus ou moins richement représentés, mais la Flore de la Nouvelle Hollande et celle du Japon y sont faibles. Les échantillons, actuellement tous passés au sulfure de carbone, ont en partie considérablement souffert des insectes; mais le dommage général est moins grand qu'on ne devait le craindre pour cet Herbier, dont les plantes n'étaient pas empoisonnées avant d'arriver à Genève. L'étude des détails fait voir d'autre part qu'il y a beaucoup de confusions dans l'arrangement préliminaire des genres, et par conséquent aussi pour celui des familles, basé sur le classement précédent des genres.

M. Müller sépare en même temps des doubles soigneusement déterminés et étiquetés. Ces doubles constitueront un grand stock de matériaux très-précieux pour faire des échanges.

M. C. de Candolle a bien voulu déterminer quelques Piperacées.

M. Déséglise, botaniste français, demeurant à Genève, a bien voulu classer les espèces des genres *Thymus* et *Salvia*, et continuer, de temps en temps, à étudier les Roses de l'Herbier général.

M. le prof. Radlkofcr, à Munich, a renvoyé une petite partie des Sapindacées prêtées, toutes en parfait état et nommées conformément à sa monographie. Cette partie

rendue fait voir combien il est utile à l'herbier, de prêter dans l'occasion à des monographies, qui nous rendent les plantes rigoureusement déterminées.

On a prêté à M. C. de Candolle des Méliacées, à M. Alph. de Candolle des Ruscus, et à M. Edm. Boissier quelques Convolvulus. Ces derniers sont déjà rendus.

Quant aux visites assez nombreuses faites jusqu'ici à l'Herbier, elles ont surtout eu pour but de comparer des plantes du pays avec l'Herbier de France et avec les ouvrages à planches. L'Herbier général au contraire ne sera facilement accessible, que lorsque son classement définitif sera beaucoup plus avancé que maintenant, et lorsque le système très-génant des boîtes aura été remplacé par des vitrines.

#### *Bibliothèque.*

La Bibliothèque du Conservatoire botanique a fait cette année des acquisitions très-importantes et des mieux choisies.

La Commission de l'Herbier Delessert a acheté :

Curtis, *Botanical Magazine* (qui continue à paraître et qui a déjà plus de 6,000 planches).

Bentham, *Flora Australiensis*.

Sonder et Harvey, *Flora Capensis*.

Oliver, *Flora of tropical Africa*.

Hooker, *Flora of British India*.

A. Richard, *Flore de Cuba*, et *Tentamen Flora Abyssinicae*.

Griffith, *Notulae (Indes Orientales)*.

Ledebow, Flora rossica.

Dès son entrée en fonctions, le bibliothécaire a classé tous les livres par groupes naturels, et avec l'aide de M. Bernet toute la Bibliothèque a été passée en revue et a été timbrée, les cartons du registre ont été complétés et mis à jour, et la nouvelle place de chaque livre a été marquée sur le carton correspondant.

Depuis cette époque les ressources ont été augmentées par l'achat de :

Grisebach, Spicilegium Flor. rumel.

— Erläuterungen Pflanz. trop, Amer.

— Plantæ Wrightianæ.

Wight, Icones plant. Ind. Orient. (6 vol. avec 2.101 planches).

Kunth, Nova genera et spec. (sur les plantes de l'Amérique tropicale, 7 vol. avec 700 planches).

Labram et Hegetschweiler (ouvrage sur les plantes suisses, 879 planches).

La Bibliothèque a été enrichie par les *dons* suivants :

Sa Maj. l'Empereur du Brésil a donné la magnifique Flora Brasiliensis, in-fol., dont 12 vol. sont achevés et les autres publiés en partie.

M. Müller, bibliothécaire, 65 ouvrages, opuscules et brochures.

M. le Dr Dufresne de Genève, 7 ouvrages et opuscules.

M. Brun, Directeur du Jardin botanique, 1 vol.

M. Déséglise, à Genève, 2 brochures.

La bibliothèque se compose actuellement de 160 ouvrages, opuscules et brochures, qui forment une base extrêmement

utile et d'un emploi de tous les jours, mais cette base est encore loin de contenir tout ce qui est indispensable pour l'arrangement de l'Herbier général. Ce qui manque encore le plus sensiblement aujourd'hui, ce sont les monographies et quelques grands journaux botaniques.

Par la suite, les ouvrages de botanique descriptive, systématique et iconographique, que pourrait recevoir la Bibliothèque publique, seront de préférence mis à la Bibliothèque du Conservatoire botanique, où ils trouvent un emploi direct ; c'est ce qui a été fait pour la Flora Brasiliensis.

### **Théâtre.**

Le Conseil Administratif a renouvelé pour l'année **1874** **1875** la convention passée avec M. Roubaud pour l'exploitation du théâtre.

### **Travaux.**

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année **1874** sur **659** requêtes pour travaux particuliers se rapportant à **681** objets.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante d'après la nature des travaux :

Enseignes.....	272
Plaques, écussons.....	24

---

*A reporter.* 296

	<i>Report.</i>	296
Cadres, tableaux, vitrines.....		16
Coquilles, carottes, gants, etc.....		25
Lanternes à gaz.....		5
Étalages.....		8
Tentes.....		74
Construction de bâtiments.....		59
Construction de hangars.....		9
Réparations de faces.....		45
Fermetures de magasins.....		18
Trapons de caves.....		4
Canaux.....		76
Trottoirs, marches, seuils, portes, etc.		27
Terrasses, murs de clôture, balcons.		17
Dépôts de matériaux.....		3
Renvois d'eau, descentes.....		6
Abat-jour, stores, volets.....		4
Sonnettes, porte-voix.....		4
Amarres pour bateaux.....		2
Marquise.....		1
Avant-toit.....		1
Tuyau de poêle.....		1
L'écrouttoirs.....		2
		<hr/> 681

### Bâtiments.

Voici en quelques mots les travaux principaux exécutés dans cette partie de l'Administration ; il va sans dire que



les petites réparations d'entretien ne sont pas mentionnées :

1<sup>o</sup> *Bâtiments du Culte.* — Blanchiment et peinture de l'intérieur du temple de la Madeleine et de celui de Saint-Gervais ; restauration d'une partie des fers-blancs du temple de Saint-Pierre ; réparation de la grande girouette du même temple.

2<sup>o</sup> *Bâtiments de l'Instruction primaire.* — Aménagement de nouvelles classes à Saint-Gervais ; achèvement des classes de l'école du Grütli ; construction de tambours dans la même école ; création d'une école à la rue Pécolat, dans un local loué en attendant la construction de l'école nouvelle des Pâquis ; modification des latrines des écoles de la gare, des Corps Saints et des Pâquis ; établissement de nombreux bancs exigés par l'accroissement du nombre des élèves ; modification du chauffage à l'école de la Péლისerie, etc.

3<sup>o</sup> *Bâtiments divers.* — L'abattoir a été reblanchi dans les greniers et la porcherie ; cinq chaudières de la triperie ont dû être remplacées, ainsi que les fourneaux qui les entourent. Il y aura lieu de chercher à changer le mode actuel d'entretien de ces appareils, lorsque le nouvel abattoir se construira. Les bancs des loges ont été réparés ; un logement de concierge a été reblanchi ; enfin le bateau des tripières a été réparé.

Deux loges d'octroi ont été réparées et agrandies ; ce sont celles de la Gare et des Pâquis ; toutes les guérites pour veilleurs ont été repeintes ; le bureau d'octroi du Lac a été pourvu d'une marquise.

Le logement du concierge de l'Entrepôt a été refait ; le parc aux moutons a été transféré dans le nouvel emplacement qu'il occupe derrière l'entrepôt du sel, et qui été pavé entièrement.

Le Musée Rath a des toits en zinc qui nécessitent des réparations fréquentes ; ils ont été remis à neuf et peints.

A l'école d'horlogerie des travaux importants ont été faits pour l'établissement des classes destinées aux cours du soir ; les locaux se prêtent seulement à une installation provisoire, qui suffira en attendant la réorganisation complète de l'école dans les bâtiments actuellement mis en concours.

Des calorifères ont été placés à l'église de Saint-Germain et dans le Musée archéologique.

Le bâtiment du relief du Mont-Blanc et le pavillon de rafraîchissements du Jardin anglais ont été complètement réparés et repeints.

Le pont des bains publics sur le Rhône a été réparé et son tablier renouvelé.

On a fait dans le bâtiment de la Bibliothèque publique les travaux d'aménagement nécessaires pour l'ouverture des salles de lecture du soir. On a transformé une fenêtre en porte pour la facilité du service. Enfin le tassement inévitable des remblais entourant ces bâtiments ayant déterminé la rupture des canaux du Musée d'histoire naturelle, ces canaux ont été refaits.

L'installation de l'eau dans les maisons municipales a été améliorée.

En outre, et au moyen de crédits spéciaux votés à diffé-

rentes reprises par le Conseil Municipal, divers travaux ont été exécutés. Ce sont :

La transformation de la maison Odier, dans le parc de Montrillant, en une école enfantine; cet arrangement a complètement réussi, et cette école est certainement une de celles où les enfants sont le plus heureux ;

La continuation des arrangements nécessités dans le Musée Fol par la création des salles nouvelles, où M. Fol installera les dernières parties de ses collections, qui seront livrées cette année ;

La réparation complète de l'église de Saint-Germain, dans laquelle on a fait une chaire nouvelle, remplacé les orgues, établi des bancs spacieux, reblanchi et repeint les murs, réparé les boiseries ;

La création dans l'école du Grütli des fours à gaz que notre honorable compatriote M. A. Perrot a inventés, et dont il a bien voulu diriger lui-même la construction. Nous espérons avec lui que les nouvelles industries qui peuvent résulter dans notre pays de cette invention seront une précieuse ressource pour les jeunes gens sortis de nos écoles avec une somme d'instruction remarquable, mais trop souvent inutilisée lorsque la fabrique chôme.

Suivant le vote du Conseil Municipal, le Conseil Administratif a fait arranger dans les anciens locaux de la Bibliothèque onze salles nouvelles pour le Collège, en attendant qu'une décision définitive soit prise au sujet de ce bâtiment.

Enfin, dès le mois de février, les travaux du nouveau théâtre ont été entrepris; les plans d'exécution préparés

par M. Goss, architecte, ont été, conformément à l'arrêté du Conseil Municipal du 3 février 1874, soumis à une commission d'experts composée de MM. J. Darier, architecte, Ch. Boissonnas, architecte, et Vaucher-Tournier. Après le préavis favorable de cette commission, les plans approuvés par le Conseil d'Etat, par arrêté du 19 mai, ont été mis à exécution. Les travaux se poursuivent avec activité.

L'école enfantine de la rue du Môle a été commencée et nous espérons qu'elle pourra être occupée incessamment.

Un pavillon pour la musique a été élevé dans le Jardin anglais ; il a été vivement apprécié cet été.

Les travaux d'aménagement de l'Hôtel municipal ont été entrepris, et dès la fin de l'année une partie des services dépendant de l'Administration municipale y étaient établis. Cette nouvelle installation sera une amélioration importante pour la Ville ; elle donnera aux différents bureaux la place dont ils manquaient et facilitera les rapports du public avec l'Administration.

### **Ponts et Quais.**

Les réparations ordinaires ont été faites comme d'habitude ; en outre, on a rectifié à l'extrémité du pont du Mont-Blanc le raccord avec le Quai, ce qui a nécessité la reconstruction en encorbellement d'une partie du mur du Quai. — Les barrières et les candélabres du pont du Mont-Blanc ont été peints d'un bout à l'autre.

### **Ponts de Bel-Air.**

Le dernier des ponts de l'île, pont aval de Bel-Air, a été terminé cette année ; la maison qui est située en aval de la rue des Moulins s'étant achevée en même temps, on peut juger maintenant de l'alignement général adopté. Cette construction, dont les premiers devis ont été faits il y a cinq ans, a duré quatre hivers consécutifs. Nous estimons qu'elle est une amélioration sérieuse pour la circulation. Le prix des fers a tellement changé pendant cette longue période, qu'il n'a pas été possible de rester dans les limites de crédit fixées dès l'origine ; mais les circonstances que nous avons traversées ne pouvaient guère être prévues.

Le tablier des ponts est construit de telle façon qu'on pourra facilement le modifier lorsque des rectifications dans les alignements se présenteront. Aucune décision n'a pu être prise sur l'emploi de la plate-forme située entre les deux ponts de la rive gauche.

Le quai-pont Besançon-Hugues a été réparé ; le tablier en bois, depuis longtemps détérioré, était devenu hors d'usage ; il a été remplacé par un tablier en fer Zorès, recouvert de béton et d'asphalte.

### **Promenades.**

L'entretien des promenades a eu lieu comme d'habitude ; les travaux principaux sont l'établissement de bancs sur quelques places : Bel-Air, Quai des Pâquis, place Chevelu,

dans la nouvelle partie des Bastions; la peinture des barrières de quelques promenades; enfin la réparation des petites clôtures qui entourent les triangles du monument national. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu encore découvrir les malveillants qui détruisent ces clôtures.

En dehors des travaux d'entretien, diverses créations nouvelles ont été faites, ce sont : le parc de Montbrillant, dont l'aménagement s'achève en ce moment, ainsi que la promenade de Saint-Jean, suivant les plans adoptés par le Conseil Municipal.

Au Jardin anglais, on a commencé à remplacer les clôtures en échelas, source de dépenses considérables et continues, par des barrières en fer. Nous espérons que cette dépense sera à la longue une économie.

Aux Bastions, la grille monumentale prévue pour achever cette magnifique promenade a été commencée; les portails sont actuellement achevés, le reste ne tardera pas à être posé. Dès que la gare du tramway sera enlevée, on pourra avoir une idée de l'effet que produira cet ensemble, qui sera complété par la démolition du théâtre ancien. Une rampe a été créée près du Calabri, qui facilite l'accès de la promenade et de l'Université, et en même temps permet de réduire sous les voûtes les objets encombrant le Jardin botanique. Les grilles qui séparaient ce dernier de la promenade ont été enlevées et de petites clôtures placées autour des carrés destinés à l'étude de la botanique proprement dite; de nombreux bancs ont déjà été placés, d'autres le seront incessamment dans les endroits les plus favorables.

Le bois de la Bâtie continue à être l'objet de nos soins ; la terre nécessaire pour recouvrir les réservoirs a été prise à côté des bassins eux-mêmes, de façon à former un étang ou petit lac que remplit l'eau du Rhône dans les cas de trop plein. Cette eau s'écoule à travers le bois par un petit ruisseau et retombe dans l'Arve. Deux chemins d'accès ont été créés ; enfin les petits aménagements se poursuivent de façon à justifier la prédilection que nos concitoyens ont pour cette promenade.

### Egoûts.

Le service de nettoyage a été fait comme d'habitude, mais à mesure que notre Ville augmente, on peut constater l'insuffisance des canaux qui la desservent et prévoir le moment où des dépenses considérables devront avoir lieu de ce chef. Nous estimons qu'il n'y a pas lieu de s'occuper encore de l'exécution, mais seulement d'étudier ce qui plus tard devra être fait pour emmener rapidement à de grandes distances, non-seulement les immondices et eaux d'égoûts proprement dites, mais aussi les eaux de pluie qui à certains jours, après avoir lavé les rues et les toits, s'engouffrant dans les canaux, les obstruent et quelquefois refluent jusqu'à leur point de départ.

En dehors des travaux d'entretien, nous avons dû reconstruire un égoût place du Rhône et dans la rue de l'Île, en établir de nouveaux dans la rue du Léman et la rue Chaponnière ; en outre le canal de la rue Kléber a été recons-

truit à une plus grande profondeur et divers regards en pierre remplacés par d'autres en fonte.

### **Horloges.**

L'entretien a eu lieu comme à l'ordinaire.

### **Service des eaux.**

Les machines hydrauliques ont bien fonctionné pendant cette année et nous n'avons pas reçu de plaintes sur les fournitures faites aux particuliers. Toutefois l'entretien a été considérable, parce que la machine confiée à l'exécution de la maison B. Roy et C<sup>ie</sup>, de Vevey, n'est point encore livrée et que les roues Cordier et la turbine Calon sont fatiguées par le travail incessant auquel elles sont soumises. Ces machines ont été l'objet de soins constants, et aidées par le réservoir du bois de la Bâtie, elles ont fourni à tous les besoins de notre ville.

Nous avons établi un certain nombre de bornes-fontaines intermittentes, à la rue Sismondi, rue Saint-Victor, rue de l'Observatoire, rue du Môle, rue de Monthoux, rue Rousseau, place du Lac, boulevard de Plainpalais, rue du Grütli, quai Pierre Fatio. Malheureusement le public n'a pas pour ces fontaines les soins nécessaires, et la jeune population de notre ville, à laquelle se joignent souvent les gens malveillants, les détériorent trop fréquemment.

Un grand nombre de rues ont été pourvues de conduites



d'eau. Ces dépenses correspondent à des abonnements nouveaux, soit pour l'usage domestique, soit pour les industries; ce sont : la rue des Casemates, la rue Kléberg, la rue Dassier, la rue du Fort-Barreau, la rue Saint-Léger, celle des Boucheries, le cours des Bastions, la rue Chaponnière, le quai du Léman. En outre le quai des Bergues et la rue de Lausanne ont été pourvus de grosses canalisations.

Une augmentation importante des moteurs industriels mus par l'eau a eu lieu aussi ; ils s'appliquent aux industries les plus diverses et rendent, croyons-nous, un service réel ; nous ne saurions mieux le faire comprendre qu'en donnant la liste de nos abonnés à ce jour ; ce sont par ordre de date :

MM. Borzinski, gainier.

Sergy, gainier.

Pfeffer et Puky, imprimeurs.

Chevalier, fab<sup>t</sup> de verres de montres.

Rigaud et Pirasset, bijoutiers-chimistes.

Soullier, imprimeur.

Ramboz et Schuchardt, imprimeurs.

Daudin, fab<sup>t</sup> d'eaux minérales.

Buffard, fab<sup>t</sup> d'eaux minérales.

Galopin frères, marchands d'or.

Mayer et Kunz, hôtel Beau-Rivage.

Pelster, Quick et C<sup>ie</sup>, ébénistes.

Matti, fab<sup>t</sup> d'eaux minérales.

Mérienne, fab<sup>t</sup> de cirages.

Badollet, horloger.

Deferne, constructeur-serrurier.

Peter, fondeur.  
Annen, fab<sup>t</sup> d'eaux minérales.  
Privat, imprimeur.  
Muzy, horloger.  
Ormond et C<sup>ie</sup>, fab<sup>t</sup> de cigares.  
Halles, ascenseur.  
Escoffier, fab<sup>t</sup> d'eaux minérales.  
Chapon, teinturier.  
Dupuis, fab<sup>t</sup> d'eaux minérales.  
Forestier, coutelier.  
Carey, imprimeur.  
Hôtel des Bergues, ascenseurs.  
Crochet, fabricant d'asphaltes.  
Hôtel de la Paix, ascenseurs.  
Prodhon, épicier.  
Jarnier, charcutier.  
Vogt, brasseur.  
Bouet, entrepreneur.  
Ménétreay, eaux minérales.  
Pellisse, tanneur.  
Delay, marchand de machines à coudre.  
Wérésoff et C<sup>ie</sup>, imprimeurs.  
Imprimerie Genevoise.  
Vacheron et C<sup>ie</sup>, horlogers.  
Wagnon et C<sup>ie</sup>, horlogers.  
Gægler, fabricant de cigarettes.  
Hôtel du Lac, ascenseurs.

Les concessions pour usages domestiques prennent toujours un plus grand accroissement et le service s'en fait régulièrement; toutefois il arrive souvent que dans les

debits faibles de petits objets (œufs de poissons, petits animaux, etc.) viennent boucher le trou du robinet ; nous avons cherché à remédier à cet inconvénient par des filtres en treillis placés devant les prises d'eau des pompes et aussi par des robinets à filtre ; le résultat paraît devoir être favorable.

Jusqu'ici la Ville a fourni aux communes suburbaines l'eau que celles-ci demandaient soit pour le service de leurs fontaines, soit pour les concessions de particuliers. Ces fournitures sont plus onéreuses pour l'Administration que celles faites en ville, non seulement à cause de la distance, mais surtout parce que les conduites établies par les particuliers à leurs frais sont trop souvent dans des conditions défectueuses par leur emplacement même et leurs dimensions. Aussi avons-nous dû prévenir de ces faits, par une circulaire, les intéressés en les informant que l'administration de la Ville prévoyait le cas où les conditions de la fourniture seraient modifiées ou celle-ci supprimée. Nous espérons que ces éventualités n'auront pas lieu de se réaliser de si tôt ; mais nous avons cru devoir en bons voisins laisser le champ ouvert aux projets des Communes voisines, qui déjà se sont adressées à l'industrie privée.

Les réservoirs du bois de la Bâtie ont été achevés cette année et leur réussite est complète ; nous ne pouvons que nous féliciter de cette construction, dont l'utilité s'est vivement fait sentir depuis leur exécution.

En effet, la production d'eau de nos machines étant constamment la même pendant une certaine époque et la consommation variant non-seulement d'un jour à l'autre,

mais d'heure à heure, ou plutôt d'instant en instant, les irrégularités étaient continuelles : tantôt la pression augmentait dans les conduites au point de les mettre en danger, par suite d'une dépense diminuée ; tantôt elle s'abaissait lorsque les arrosages ou tout autre motif augmentait la dépense, de telle sorte que les hauts quartiers n'étaient plus desservis. Le réservoir du bois de la Bâtie a notablement atténué ces inconvénients. Maintenant, lorsque la dépense est inférieure à la production, l'eau s'accumule dans les réservoirs, pour être rendue à la consommation lorsque c'est le contraire qui a lieu. Il y a donc régularité et économie de toute façon. Il sera peut-être nécessaire, si comme nous l'espérons l'accroissement du débit continue pour les fournitures à domicile, de procéder à de nouvelles créations du même genre.

### Chaussées.

L'entretien de nos rues macadamisées est toujours une source de dépenses considérables, et malgré tous les efforts de l'Administration, une source importante de plaintes. La proportion des chaussées macadamisées l'emporte de beaucoup sur celle des chaussées pavées, et l'on est toujours tenté de comparer quelques routes bien entretenues des environs avec les rues de la ville, où la circulation est cent fois plus considérable et qui, établies généralement avec trop de précipitation et d'économie par l'Etat sur les terrains de remblais des fortifications, laissent beaucoup à désirer. Nous pensons que le remède le meilleur à

cet état de choses est d'améliorer les rues de petite circulation par une construction partielle de la chaussée et de paver celles où l'entretien du macadam est trop dispendieux.

Les travaux de cette nature faits cette année sont le pavage, en pavés carrés, de la rue des Etuves, de la place de Bel-Air, de la rue Kléberg, de la rue Traversière, de la rue Berthelier, de la rue des Moulins et du quai du même nom, de la petite Corraterie et de la rue Grenus ; en pavés ronds, de la place Grenus et de la rue des Boucheries, et en asphalte d'une partie de la rue du Rhône. Au moyen du crédit spécial voté par le Conseil Municipal, nous avons établi environ trente passerelles, sur les boulevards de St-Gervais et de Plainpalais, autour du temple des Pâquis, dans la rue de Lausanne et la rue des Pâquis, dans le cours de Rive, etc.; le réseau sera continué. Enfin nous avons pavé à neuf, en pavés carrés, la rue du Mont-Blanc, de l'église anglaise au pont du Mont-Blanc en élargissant et asphaltant les trottoirs ; la rue du Stand et la rue de Hollande.

Suivant la demande qui en avait été faite, nous avons remplacé par du macadam le pavé de la rampe de la Treille.

### **Trottoirs.**

L'établissement des trottoirs suit forcément la marche des constructions nouvelles ; la loi sur la vente des terrains provenant des fortifications oblige la Ville à les établir de

compte à demi avec les propriétaires. C'est du reste une obligation à laquelle nous nous soumettons volontiers, car cet établissement facilite beaucoup la circulation des piétons et l'entretien de la rue.

Voici les principaux travaux qui ont été exécutés en 1874 :

Boulevard de Plainpalais (maison Henneberg);  
Rue Pradier (maison Livache);  
Rue des Voirons (maison Mallet);  
Place des Alpes (maison Henny);  
Rue Gevray (maison Schiess);  
Rue Neuve (divers propriétaires);  
Rue et place des Alpes (maison Brémoad);  
Toute la rue des Etuves;  
Boulevard Saint-Gervais (maison Tiffany);  
Rue Rousseau (maison Grange);  
Rue Petitot (maison Revilliod);  
Rue Chaponnière (maison Perrody);  
Square de Chantepoulet (divers);  
Rue Saint-Victor (maison Reverdin);  
id. (maison Fenard);  
id. (maison Vieusseux);  
Autour du temple et de l'école des Pâquis;  
Rue du Rhône (maison Dreyer);  
Rue Saint-Victor (maison Bordier);  
Rue Petit-Senn (maison Trolliet);  
Rue Petitot et Synagogue (maison Fulpius);  
Boulevard de Plainpalais (Temple Unique);

- Rue Chaponnière (Société immobilière et divers);  
Rue de l'Entrepôt (maison Vegelin);  
Rue Kléberg (maison Carrier);  
Rue du Grütli (maison Brémond);  
Route de Lyon (maison D'Esterro);  
    id. (maison Leisenheimer);  
Rue de Lausanne (Orphelins et Sœurs de Charité);  
Rue Saint-Victor (maison de Rougemont);  
Rues Lévrier et Pécolat (Entrepôt);  
Rue de Montbrillant (maisons Deferne et Bouchet);  
Rues Töppfer et de l'Observatoire (maison D'Arbigny);  
Rue Töppfer (maison Piachaud);  
Rue Kléberg (maison Buscarlet);  
    id. (maison Wagnon);  
Rue de l'Entrepôt (maisons Lupin, Gschwuid);  
Cours des Bastions (maison Piachaud);  
    id. (maison Terroux);  
    id. (maison Paccard);  
    id. (maison L. Ador);  
Rue des Moulins (maison Constantin);  
Rue Saint-Victor (maison Court);  
Boulevard de Plainpalais (divers);  
Rue du Rhône (maison Camps);  
Rue Sénebier (maison E. Ador);  
Rue Pierre Fatio (maison Descoles);  
Rue Pradier (maison Kohler);  
Cours de Rive (maison Morganti);  
    id. (maison Gouy);  
Corraterie (maison Ramu).

## Propreté de la Ville.

L'Administration trouve toujours de grandes difficultés à faire exécuter le service de propreté de la Ville d'une manière satisfaisante; elle a tenté cette année une expérience qui consiste à donner à l'entreprise le balayage d'une moitié de la Ville, en faisant surveiller l'entrepreneur par les agents de l'Administration. Quoique cet essai ne puisse encore être absolument concluant, il paraît apporter une amélioration à ce qui existait auparavant.

Nous avons acquis une râcleuse pour les boues; elle fait un service rapide, mais que les graviers entravent souvent. L'enlèvement et le râclage des boues d'une part et l'arrosage de l'autre ont été l'objet des soins de l'Administration.

Après beaucoup de pourparlers avec le Département de Justice et Police et la promesse d'un règlement prochain sur la propreté contre les murs, nous avons ouvert un grand nombre de pissoirs et de vespasiennes : ceux au quai du Soujet, à la rue de la Machine, à Montbrillant, rue du Port, rue d'Enfer, Terreaux du Temple, place de la Madeleine, rue des Limbes, place des Grottes, quai des Pâquis, place de la Navigation, place Grenus, pont du Mont-Blanc, place de Bel-Air, rue Kléberg, au Manège. Le règlement annoncé n'ayant pas encore été fait, le but n'a pu être atteint.



## Dépôts et outils.

L'achat et l'entretien des outils et du matériel a été fait comme d'habitude dans les chantiers de la Ville.

## Eclairage.

Le compte-rendu de l'année dernière indiquait par erreur, pour le nombre des becs à nuit entière, le chiffre de 518 1/2 au lieu de 418 1/2, chiffre réel, ce qui réduit le nombre total des becs à 901, au lieu de 1001, au 31 décembre 1873.

Au 31 décembre 1874, le service de l'éclairage était fait par

451 1/2 becs à nuit entière.

454 1/2 becs à demi-nuit,

80 éclairages supplémentaires d'été.

Ensemble 966 soit 63 becs de plus que l'année précédente à pareille époque.

Cette augmentation du nombre des becs de gaz se justifie par le développement des nouveaux quartiers et par la nécessité d'éclairer plus complètement la promenade des Bastions pour les cours publics du soir.

## Rue de l'Entrepôt.

L'élargissement de la rue de l'Entrepôt a été commencé

devant la propriété de l'hoirie Rath. Nous espérons pouvoir continuer bientôt cet intéressant travail. La rue de la Servette a aussi été élargie dans toute sa longueur ; ce travail sera complété par l'exécution du canal et des trottoirs.

### Secours contre l'incendie.

Il y a eu pendant le courant de l'année 1874, 139 alertes qui se classent de la manière suivante :

	De jour.		De nuit.	
	Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
Feux en ville.....	2	15	7	10
En 1873.....	9	12	5	2
Feux à la campagne	1	1	2	5
Feux à la banlieue.	1	2	5	1
En 1873.....	0	1	1	1
Feux de cheminée.	9	62	0	15
En 1873.....	8	47	1	10
Fausses alertes, ville...	2			1
En 1873.....	3			3
Fausses alertes, extra- muros.....	0			2
En 1873.....	0			2
2,833 sapeurs sont venus aux feux,				
Soit 968 de la Compagnie n° 1.				
» 645	»	2.		
» 805	»	3		
» 415	»	4		

Cette Compagnie ne va pas aux feux de cheminée.

En 1875 2,053 hommes.

Pour l'extinction des sinistres il a été appelé ;

Ville, (rive gauche) . . . .	1.384	hommes.
» (rive droite) . . . . .	703	»
Banliene . . . . .	497	»
Campagne . . . . .	249	»

*Préservation.*

201 gardes au théâtre.

2 veilles de nuit.

3 services au casino.

Le bataillon est composé de 254 hommes.

En 1874 159 alertes.

En 1875 105 alertes.

En 1872 79 alertes.

Pendant le courant de l'année 1874, après avoir examiné avec beaucoup d'attention une échelle présentée par M. Porta de Milan, le Conseil Administratif a proposé et le Conseil Municipal a voté l'acquisition de l'un de ces engins de sauvetage. Les roues de cette échelle devant être refaites, l'engin n'a pas encore été mis à la disposition des sapeurs.

Pour faciliter le transport des pompiers et de la pompe dite campagnarde, le matériel a été augmenté d'un break, des harnais ont été acquis également pour équiper les chevaux nécessaires pour la pompe à vapeur. Dorénavant ce service de chevaux pourra se faire avec plus de diligence que précédemment.

Un nouveau dépôt de seaux a été établi en ville, place des Grottes, maison Terrond.

Le plan complet des bouches à eau a été soigneusement relevé; un exemplaire a été affiché dans chacun des hangars; Messieurs les officiers en recevront également un accompagné d'un répertoire imprimé. Ce répertoire sera distribué à tous les gradés du bataillon; il est permis de croire que ces facilités engageront les membres du Corps à étudier la position exacte de nos bouches à eau afin de les utiliser sans hésitation lors d'un sinistre.

Conformément à la décision prise par le Conseil Municipal, le Conseil Administratif a fait placer dans 15 bureaux d'Octroi, des tuyaux, des lances, etc., afin que les veilleurs puissent donner de premiers secours. Cette mesure maintenant connue de la population a été vue avec beaucoup de satisfaction.

Une société s'est formée sous le titre de « Sauveteurs auxiliaires » pour aider la Police et les sapeurs-pompiers dans l'accomplissement de leur tâche; le personnel composant cette société nous est un sûr garant que les rapports fréquents et amicaux que nous avons entretenus avec elle depuis sa fondation continueront à rendre de bons services à notre ville.

### **Police et surveillance.**

Pendant l'année 1875, la Police municipale a relevé 1755 contraventions, soit 549 de plus qu'en 1873.

Elles sont classées ainsi :

- 14 Dégradations d'édifices et promenades.
- 228 Dépôts de balayures aux heures interdites.
  - 15 Dépôts de matériaux non autorisés.
  - 20 Lavages près des fontaines.
  - 98 Travaux sur la voie publique non autorisés.
- 152 Travaux non ou mal éclairés.
  - 29 Travaux négligés.
- 210 Stationnements d'ânes, chevaux et chars.
- 226 Embarras sur la voie publique.
- 228 Malpropreté des cours, allées et latrines.
- 105 Transport de fumier et d'immondices aux jours interdits.
- 109 Tapis secoués sur la voie publique.
  - 16 Allures défendues.
- 105 Vases sans barrières sur les fenêtres.
  - 27 Jets de pierres sur la voie publique.
  - 15 Transports de viande mal couverte.
  - 18 Linges étendus hors des fenêtres.
  - 48 Bois fendu aux heures interdites.
  - 14 Voitures non éclairées.
  - 7 Feux sur la voie publique.
- 26 Faux poids sur les marchés et poids non poinçonnés.
- 71 Objets divers, soit : amas de neige sur la voie publique, balances interdites, affichage contre les monuments, usage non autorisé du bateau de sauvetage, pêche à la ligne interdite, séjour prolongé d'animaux à l'abattoir, animaux maltraités sur la voie publique, chargements dangereux, échelles et seaux à incendie saisis entre les mains de particuliers.

De ces contraventions :

1,586 ont été réglées par transaction.

98 transmises au Parquet.

71 annulées.

---

1,755

### Cygnés.

Le nombre des cygnés s'est augmenté de 14 par les couvées du printemps.

### Cadastre de la Ville.

Pendant l'année 1874, les opérations cadastrales de la Ville de Genève ont été suspendues comme elles l'avaient été en 1875. Aucun nouveau plan n'a été communiqué au Conseil Administratif.

### Nouveaux quartiers.

Pendant l'année 1874, le Conseil d'Etat a fait à la Ville de Genève la remise des rues et places ci-après désignés :

1<sup>o</sup> La petite rue parallèle à la rue du Mont-Blanc et qui longe à l'Est les maisons élevées par l'Hospice général et par M. le Dr Ströhlhlin.

2<sup>o</sup> La rue située près de la Synagogue, au midi des maisons Dufresne et Mallet.

5<sup>o</sup> La partie de la rue Charles-Bonnet non encore

livrée, comprise entre la maison Bellamy et la limite de la Ville.

4<sup>o</sup> La rue Chaponnière, comprise entre la rue du Mont-Blanc et la rue des Alpes.

5<sup>o</sup> La rue de l'Université, qui relie la rue de Candolle avec le rond-point de Plainpalais.

6<sup>o</sup> La partie de la rue Petitot non encore livrée.

7<sup>o</sup> La totalité du cours des Bastions, de Saint-Léger à la place de Champel.

### Succession Brunswick.

Les négociations suivies pour le règlement de la succession de S. A. R. le duc de Brunswick ont abouti à la convention conclue à Brunswick, le 6 mars 1874, entre les représentants du duc Guillaume et la Ville de Genève. Cette convention, qui assure la reconnaissance des droits de la Ville sur la succession du duc Charles et la garantit de toute réclamation ultérieure de la part de la maison de Brunswick, a été ratifiée le 15 mars 1874 par le Conseil Municipal.

L'hôtel de la rue Beaujon, à Paris, a été vendu à M. le duc de Trévise pour le prix de 780,000 francs.

La collection de bijoux et diamants a été mise aux enchères le 22 avril et les jours suivants. La vente a produit une somme de 982,835 francs ; il a dès lors été placé un certain nombre de diamants pour une valeur de 101,800 francs. Le Conseil Administratif met tous ses soins à réaliser aux conditions les plus favorables les bijoux qui n'ont pu encore être vendus.

La créance de la succession sur le chemin de fer de Chicago, Burlington and Quincy, a été liquidée pour le prix de 270,000 dollars papier. Cette solution favorable aux intérêts de la Ville a été obtenue grâce aux bons soins de MM. A. Iselin et C<sup>ie</sup>, à New-York, que nous avons chargés des tractations à suivre avec la ci-devant compagnie du Northern-Cross, et de MM. Lombard, Odier et C<sup>ie</sup>, à Genève, qui ont servi d'intermédiaires entre MM. A. Iselin et C<sup>ie</sup> et le Conseil Administratif. — Nous avons exprimé à MM. Lombard, Odier et C<sup>ie</sup> toute la reconnaissance de l'Administration municipale pour le service entièrement désintéressé qu'ils ont rendu à la Ville en lui procurant la réalisation des valeurs considérables de la succession qui se trouvaient en Amérique.

Les indemnités allouées par le Conseil Municipal aux personnes de l'entourage de S. A. R. le duc de Brunswick ont été payées, et le legs fait à M. Smith a été acquitté.

La contestation qui s'était élevée entre l'Etat et la Ville au sujet du paiement des droits de mutation s'est terminée par un accord qui laisse intacte la question de droit. La Ville, se fondant sur des motifs de convenance tirés de l'importance exceptionnelle de cet héritage, a versé à l'Etat une somme équivalente à celle que l'Enregistrement estimait due, et de son côté l'Etat a renoncé à réclamer les droits de succession.

### **Succession Bouchet.**

La réalisation des valeurs léguées à la ville de Genève



par M. Pierre-Paul Bouchet a produit une somme nette de **128,000** francs. Cette somme a été déposée à la Caisse hypothécaire pour le terme de **25** ans et moyennant un intérêt de **5** % l'an.

Les cours organisés conformément aux vœux du testateur n'ayant commencé que cette année, nous devons renvoyer au prochain compte-rendu les détails que nous avons à donner à ce sujet.

### **Legs Villibourg.**

M. Joseph-Louis Villibourg, décédé le **8** février **1871**, a légué à la ville de Genève une somme de **10,000** francs, sous la condition de servir à M<sup>lle</sup> Suzanne Villibourg une rente viagère de **400** francs aussi longtemps qu'elle restera demoiselle.

Le Conseil Municipal a accepté ce legs par son arrêté en date du **18** septembre **1874**.

---



## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Octroi.....	4
»  boissons et liquides.....	4
»  comestibles.....	5
»  fourrages.....	5
»  combustibles.....	6
Abattoir.....	9
Poids publics.....	10
Parc aux moutons.....	11
Cimetières.....	11
Convois funèbres.....	11
Etat civil.....	12
Ecoles de l'enfance.....	15
Ecoles primaires.....	20
Ecole industrielle et commerciale.....	23
Ecole d'horlogerie.....	26
Ecole de Gymnastique.....	27
Musée des Beaux-Arts.....	28
Musée d'histoire naturelle.....	33
»  paléontologie.....	40
»  géologie.....	41
»  minéralogie.....	41
Collection numismatique.....	42
Collection archéologique.....	43
Musée historique genevois.....	51
Collections Fol.....	53
Bibliothèque publique.....	54
Jardin botanique.....	70
Herbier Delessert.....	73
Théâtre.....	77

	Pages.
Travaux.....	77
» Requetes pour travaux particuliers.....	77
» Bâtimens.....	78
» Ponts et quais.....	82
» Ponts de Bel-Air.....	83
» Promenades.....	83
» Egouts.....	85
» Horloges.....	86
» Machine hydraulique.....	86
»     » service des eaux.....	86
» Voirie.....	90
»     » Chaussées.....	90
»     » Trottoirs.....	91
»     » Propreté de la Ville.....	94
»     » Dépôts.....	95
Eclairage.....	95
Rue de l'Entrepôt.....	95
Secours contre l'incendie.....	96
Police et surveillance.....	98
Cygnés.....	100
Cadastre de la Ville.....	100
Nouveaux quartiers.....	100
Succession Brunswick.....	101
Succession Bouchet.....	102
Legs Villibourg.....	103

#### ANNEXE.

Rapports sur les Écoles d'horlogerie et de dessin.

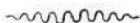




Ville de Genève

---

# ÉCOLES D'HORLOGERIE ET DE DESSIN



*Rapports lus le 10 Juillet 1874  
dans la séance de distribution des prix  
des Ecoles municipales.*



GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, 3, RUE DU VIEUX-COLLÈGE

—  
1874





**ÉCOLES**  
**D'HORLOGERIE ET DE DESSIN.**

---

**Rapports lus le 10 juillet 1874 dans la séance de  
distribution des prix des Ecoles primaires.**

---

---

**RAPPORT GÉNÉRAL**

DU

**CONSEIL ADMINISTRATIF.**

I.

**Ecole d'horlogerie.**

Messieurs,

Notre école comptait, il y a une année, 58 élèves et  
en a reçu depuis lors 31 nouveaux.

De ces 89 élèves, 65 sont Genevois,  
14 Suisses d'autres cantons,  
12 étrangers.

18 ont quitté l'école, savoir : 4 après la classe des échappements, 4 après celle de la cadrature et 10 après celle de blanc.

En conformité du règlement, il a été fourni des outils à 23 élèves, soit : à 18 élèves de blanc, pour une valeur de fr. 55 chacun et à 5 élèves de finissage pour une valeur de fr. 63 chacun.

Au 30 juin dernier, l'Ecole comptait encore 71 élèves, savoir :

- 4 au repassage.
- 9 aux échappements.
- 12 au finissage.
- 12 à la cadrature et aux remontoirs.
- 54 au blanc.

Nous comptons donc 15 élèves de plus qu'au 30 juin 1875, dont 5 dans les classes de repassage et 5 dans celle d'échappements.

Cette augmentation est d'autant plus réjouissante qu'elle coïncide, d'après le témoignage du Jury de concours, avec une amélioration sensible dans la qualité du travail et dans la promptitude d'exécution.

Il est à prévoir que cet accroissement continu de la population de l'Ecole n'est pas près de se ralentir. En effet, nous avons reçu durant cette année, 70 inscriptions, dont 12 ont été retirées; après les 51 admissions, il reste donc 27 aspirants arrêtés soit par l'insuffisance de leur âge ou

de leur instruction, soit simplement par l'encombrement de nos locaux. Ce dernier obstacle ne tardera pas à être levé par la création de deux nouvelles salles et la nomination de deux nouveaux maîtres, en exécution d'un arrêté récent du Conseil municipal.

Nous avons demandé en outre à ce Conseil, et nous en attendons en toute confiance, le crédit nécessaire pour l'organisation de cours scientifiques qui se donneraient dans l'Ecole même et qui complèteraient par des connaissances théoriques solides l'instruction pratique de nos élèves.

Par cette organisation, qui pourra prendre tous les développements successifs que réclamera l'expérience, nous espérons mieux atteindre le but que l'on s'était proposé lorsque l'on avait astreint les élèves de l'Ecole à suivre les cours de l'Ecole industrielle du soir ; nous croyons que des leçons spécialement adressées à nos élèves pendant les heures de classe, appropriées à leurs besoins et à leurs aptitudes, et n'occasionnant aucun déplacement, les intéresseront davantage, leur seront plus profitables, et seront plutôt favorables à une bonne discipline.

Il va sans dire que nous verrons toujours avec plaisir les élèves les mieux doués et les plus laborieux compléter leur instruction générale en suivant quelques cours de l'Ecole industrielle, en particulier les leçons de langue allemande.

Cette augmentation du nombre des classes et des maîtres, cette création de cours théoriques et, dans un avenir prochain, l'installation de notre Ecole dans un bâtiment sinon plus spacieux du moins plus confortable, mieux amé-

nagé, et mieux pourvu de tout ce que réclame une institution digne de notre ville, toutes ces améliorations importantes répondent, croyons-nous, à un vœu de l'opinion publique. Nous ne nous dissimulons point qu'elles imposent à notre commune des sacrifices fort considérables, mais nous y sommes fermement résolus, et nous avons tout lieu de croire que le Conseil municipal nous accordera largement les moyens nécessaires. Toutefois, cela ne nous suffirait pas : ce qu'il nous faut aussi, Messieurs, c'est l'aide bienveillante, active et persévérante de vos lumières et de votre expérience ; nous y comptons. Tout ce que vous avez déjà fait pour l'Ecole, tout ce que vous faites encore pour elle, nous est une garantie que vous tous, Messieurs, Maîtres, Jurés et Commissaires, vous nous guiderez, vous nous soutiendrez, vous nous encouragerez dans la voie de progrès décidé que nous voulons suivre.

Et vous, jeunes élèves, vous voyez tout ce que votre pays fait et veut faire pour assurer votre avenir ; vous devez vous montrer reconnaissants de cet intérêt par votre zèle, votre docilité et votre loyale discipline, bientôt vous vous acquitterez noblement de votre dette, en vous distinguant par vos talents, par votre conduite et par votre dévouement, et plus tard, en rendant à vos successeurs les services que vous recevez maintenant de vos aînés.

C'est ainsi, Messieurs, c'est par la collaboration de tous les hommes de bonne volonté, experts et administrateurs, maîtres et élèves, que notre Ecole prendra le rang auquel elle doit aspirer, et contribuera toujours davantage à l'honneur et à la prospérité de notre Patrie.

II.

**Ecoles de dessin.**

Mesdames et Messieurs,

Les Commissions et les Jurys qui ont bien voulu prêter leur concours à l'Administration municipale, pour diriger nos écoles d'art, et apprécier la valeur des travaux exécutés pendant l'année qui s'achève, vont, dans quelques instants, vous donner connaissance de leurs rapports. Le Conseil Administratif vient, pour commencer, vous donner quelques détails statistiques, et signaler rapidement les faits les plus saillants, au point de vue administratif.

Constatons, dès l'abord, les heureux résultats de la nouvelle installation de nos écoles. Les classes de dessin pour les jeunes gens, et l'Ecole spéciale d'Art appliqué à l'industrie ont trouvé, dans le bâtiment de la rue du Grütli, des locaux vastes et parfaitement appropriés à leur destination. L'Ecole de dessin des demoiselles a hérité de nos locaux du musée Rath, qui paraissent parfaitement convenables pour cet usage.

Ces conditions plus favorables n'ont pas été sans influence sur la marche de nos écoles pendant cette année.

L'Ecole de dessin pour les demoiselles a été fréquentée par 80 élèves soit 2 de plus que l'année précédente. Sur ce nombre, 35 ont suivi l'enseignement préparatoire donné par M<sup>me</sup> Gillet, et 45 l'enseignement de la figure donné par M. Gillet. Le Jury a reconnu l'importance et les bons

résultats de l'enseignement préparatoire oral et graphique destiné soit à mieux préparer les élèves à l'étude du dessin, soit surtout à développer le goût et le jugement.

Les élèves de la division supérieure ont exprimé le désir unanime qu'il ne fût pas distribué de récompenses pour les travaux de cette année dans leur division. Ensuite de ce vœu, dans lequel nous avons vu une preuve du sérieux que les élèves apportent à leurs études, le Conseil Administratif aura à examiner la convenance de supprimer définitivement les récompenses dans la division supérieure de l'Ecole de dessin pour les demoiselles, comme c'est le cas dans d'autres branches de l'enseignement public.

*Ecole de dessin pour les jeunes gens.* La division préparatoire, dirigée par M. Baud, a été fréquentée par 51 élèves, soit 3 de moins que l'année précédente. — Sur ce nombre 15 n'ont pas persisté jusqu'à la fin de l'année scolaire. — 38 élèves se sont présentés au concours. Leurs professions se répartissent comme suit : 1 poëlier, 1 tailleur de pierres, 1 tourneur, 1 fabricant de pièces à musique, 1 chaîniste, 1 sertisseur, 12 graveurs, 12 bijoutiers. Si le nombre des élèves de cette division est quelque peu inférieur à celui de l'année précédente, nous avons, du moins, la satisfaction de constater ici des progrès sensibles soit pour la discipline, soit pour l'intérêt que les élèves, les parents et les patrons apportent à ces études préparatoires, si importantes pour la réussite de celles qui devront leur succéder. Espérons que l'année prochaine, nous pourrions adresser ces félicitations, non pas seulement à la majorité

des élèves, mais bien à tous sans exception, ce qui malheureusement n'est pas encore le cas.

La *division d'architecture et d'ornement* dirigée par M. le professeur Dériaz a commencé avec 35 élèves qui se sont réduits, à la fin de l'année, au nombre de 42, dont les professions se répartissent comme suit: 15 bijoutiers, 12 graveurs, 5 architectes, 2 émailleurs, 2 peintres, 1 charpentier, 1 menuisier, 1 décorateur, 1 joaillier, et 2 élèves sans profession déterminée.

Nous devons regretter ici la trop grande facilité avec laquelle les patrons et les parents autorisent les élèves à manquer les leçons pour des motifs plus ou moins valables. Il y a là un obstacle très-regrettable aux bons résultats de l'enseignement.

M. J. Dériaz qui, depuis 27 années apportait à nos écoles le dévouement le plus absolu et le plus infatigable, a dû, il y a quelques mois, pour de graves motifs de santé, demander un congé que l'Administration lui a accordé en pourvoyant à son remplacement provisoire. — Si le congé accordé à M. Dériaz devait se prolonger encore, il y aurait lieu de procéder à son remplacement régulier. — Espérons qu'un prompt rétablissement rendra à nos écoles un homme qui, depuis si longtemps, s'était consacré tout entier à son enseignement, avec autant de talent que de modestie et de dévouement.

La *division du modelage*, dirigée depuis 2 ans par M. Bovy, a été fréquentée cette année par 29 élèves, soit 15 de plus que l'année précédente. Les 29 élèves sont répartis entre les professions ci après: 11 graveurs, 5 bijou-

tiers, 2 sculpteurs, 5 peintres, 3 peintres sur émail, 1 menuisier, 1 ingénieur, 1 élève sans profession déterminée. — 6 élèves n'ont pas continué à fréquenter l'école jusqu'à la fin du cours. — Les 25 autres ont été répartis en 3 catégories de forces différentes, dont la supérieure a compté 4 élèves, la moyenne 4 également, et l'inférieure 15. — La discipline a été satisfaisante et nous constatons avec plaisir que cette division reprend le rang qu'elle doit occuper dans nos écoles d'art.

La *division de la figure* a été fréquentée cette année par 48 élèves, dont 34 dans la classe inférieure et 14 dans la classe supérieure.

Les 34 élèves de la classe inférieure se répartissent entre les professions ci-après : 13 peintres sur émail, 17 graveurs, 2 bijoutiers, 1 sculpteur, 1 étudiant. — 18 élèves seulement ont pris part au concours final de mémoire. — Le noyau des 14 élèves de la classe supérieure est formé de peintres, anciens élèves de l'école, qui ont pu tenter, comme fin d'études, des essais de tableaux en collaboration.

L'enseignement de l'école de la figure, entré dans une voie nouvelle, en recherche laborieusement les conditions méthodiques et les encouragements efficaces. Le procédé le plus généralement employé consistait précédemment à faire exécuter uniquement des copies. D'abord et pendant 4 ans environ on copiait des estampes représentant tout ou partie de la tête humaine plus ou moins ombrée; puis une ou deux années étaient consacrées à la copie du corps entier. — Ensuite venait la copie de têtes et de figures



entières d'après des moulages, et cela pendant 2 ou 3 ans encore. Ces 7 à 8 degrés avaient leur concours à la fin de chaque année, et chacun d'eux disposait d'un certain nombre de récompenses. — Actuellement le but poursuivi est la culture dès le début des facultés inventives. En prenant comme types les êtres les plus vivants, et en cherchant à les simplifier, on fait appel à la mémoire et aux forces individuelles, par l'obligation de répéter à domicile et sans aide chaque copie dans d'autres dimensions.

Tous les élèves, dès la première année, dessinent d'après ces moulages et le modèle vivant, vus de plusieurs côtés différents. Ils cherchent ensuite à dessiner d'après leur idée un aspect qu'ils n'ont pas copié. — Des compositions obligatoires sur programmes donnés, des dessins d'après nature (de figure ou de paysage), des compositions libres fournissent aux élèves, en dehors des leçons, des travaux qui mettent en œuvre leur individualité et excitent leur courage. — Nos élèves ont bravement répondu à ces programmes variés.

L'*Académie* de dessin d'après nature et d'après l'antique a été ouverte, au Musée Rath, sous la direction de M. Hébert, du 10 novembre 1873 au 31 mars 1874, et a compris 97 séances. Le cours a été suivi par 51 personnes, soit 5 de plus que l'année précédente. Leurs professions se répartissent comme suit : 19 peintres, 5 architectes, 1 sculpteur, 5 graveurs, 1 bijoutier, 4 sans profession indiquée.

M. le Dr Vulliet a donné, comme les années précédentes, 12 séances de descriptions anatomiques à l'usage spécial

des artistes, et a terminé son cours par une séance de dissection sur nature à l'Hôpital cantonal.

Tous les élèves du cours d'Académie l'ont suivi avec assiduité et intérêt. Le meilleur esprit et une tenue parfaite n'ont cessé d'y régner.

*L'Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie* a été fréquentée par 66 élèves, soit 7 de moins que l'année précédente. Ces 66 élèves se répartissent comme suit : 28 graveurs, 17 bijoutiers ou joaillers, 7 sculpteurs, 4 architectes, 4 peintres sur émail, 1 marqueteur, 1 tailleur de pierre, 1 serrurier, 3 étudiants.

Sauf quelques rares exceptions, la tenue et la discipline de l'école n'ont rien laissé à désirer.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans adresser nos vifs remerciements aux membres des deux commissions auxiliaires qui, l'une pour les Ecoles de dessin, et l'autre pour l'Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie, assurément, par leurs conseils éclairés, la bonne marche de nos écoles.

Nous remercions aussi MM. les Jurés qui ont bien voulu nous prêter leur précieux concours pour apprécier les divers travaux de nos élèves et constater les résultats de l'enseignement.

## RAPPORTS SPÉCIAUX.

### Rapport de la Commission de l'Ecole d'horlogerie.

Pendant l'année 1875 74, notre Ecole d'horlogerie a été fréquentée par 89 élèves. L'augmentation est donc de 17 sur l'année précédente.

En ce moment, les élèves sont au nombre de 71, soit une augmentation de 15 sur l'année dernière.

Nous avons dû ajouter une troisième classe de blanc et l'enseignement\* en a été confié à un nouveau maître, M. Lecoultre-Meylan. Mais actuellement cette mesure n'est plus suffisante; les demandes d'admission à l'Ecole devenant plus nombreuses, nous préparons en ce moment deux nouvelles classes : de blanc et de finissage, le dédoublement de cette dernière étant devenu nécessaire.

Si maintenant nous considérons l'enseignement général de l'Ecole, les progrès constatés tout récemment par MM. les membres du Jury nous ont procuré la plus légitime satisfaction, la majorité des ouvrages ayant été trouvée d'une tout à fait bonne exécution. Suivant le rapport du Jury, les élèves des classes de finissage et d'échappements auraient tous mérité des prix, et les récompenses ont dû être attribuées d'après des différences de main-d'œuvre très-minimes. Nous félicitons vivement de ces succès MM. les maîtres des différentes classes ainsi que M. le Directeur de l'Ecole.

Trois prix d'exemption ont été accordés cette année par la Commission. Les élèves qui en ont été jugés dignes sont : Jules Golay, Emile James et Henri Guibentif.

Conjointement à la perfection de la main-d'œuvre, la diligence dans le travail a été depuis plusieurs années notre constante préoccupation. Nous avons chaque année graduellement raccourci le temps accordé pour les concours ; nous avons même organisé des concours partiels, spéciaux pour la diligence. Mais, après une longue et attentive étude de cette condition importante et difficilement réalisable chez des apprentis, il a été jugé nécessaire d'apporter un changement radical dans l'organisation du travail.

L'appréciation du Jury ayant été sollicitée sur cette innovation, il a rapporté très-favorablement à nos idées. L'expérience que nous venons d'en faire accuse un pas décisif en avant. En effet, un ouvrage donné qui, en 1872, demandait aux élèves, en moyenne, 10 journées de travail, s'est effectué, l'année dernière, en 8 jours  $\frac{2}{3}$ . Cette année-ci, le premier essai de la nouvelle organisation a abaissé cette moyenne à 6 jours ; et le dernier mot n'est pas encore dit.

A côté de l'enseignement pratique dont nous venons de parler, un programme de cours théoriques dont le projet a été récemment présenté par le Conseil Administratif, formera le complément nécessaire d'un bon apprentissage d'horloger. Nous citerons entr'autres branches le dessin linéaire et industriel, les éléments de physique et de chimie, de géométrie, de mécanique, etc. Jusqu'à présent, les élèves de notre Ecole puisaient ces connaissances dans

les leçons de l'Ecole industrielle; mais nous avons lieu d'espérer que les cours projetés ne s'adressant qu'à des apprentis horlogers pourront revêtir un caractère plus spécial, et qu'en conséquence nos élèves en retireront un beaucoup plus grand profit que par le passé.

Maintenant, Messieurs, si nous jetons un coup d'œil en arrière, nous pensons avoir apporté, pendant ces dernières années, d'importantes améliorations dans notre Ecole, et ceci dans la limite de ce qu'il nous était possible de faire. En effet, si comme on le dit, l'argent est le nerf de la guerre, il est également celui des Ecoles d'horlogerie, et nous avons dû bien souvent renoncer à mettre au jour nos idées, certains que nous étions d'avance qu'elles ne pourraient pas être prises en considération.

Aujourd'hui, l'état prospère des finances de la Ville et toute la sollicitude que nous n'avons cessé de vouer à notre intéressante Ecole, nous engagent à vous communiquer nos désirs.

Suivant nous, l'Ecole d'horlogerie de Genève devrait être le miroir fidèle de la fabrique d'horlogerie genevoise. L'un des moyens d'y parvenir serait d'entretenir avec cette dernière des rapports continus en travaillant pour MM. les établisseeurs. En outre, l'enseignement devrait être assez complet pour qu'en sortant d'apprentissage, l'élève n'ait plus qu'à se perfectionner par la pratique, et ne soit pas obligé d'acquérir, par lui-même le plus souvent, et toujours péniblement, la connaissance des branches élevées qui ont fait la réputation de notre industrie nationale.

Pour cela, il faudrait introduire l'enseignement des

pièces compliquées et de la chronométrie, ainsi que celui de certaines parties se rattachant directement à l'horlogerie.

De semblables additions comportent naturellement un personnel enseignant plus nombreux, et recruté, il est à peine besoin de le dire, parmi les meilleurs ouvriers de chaque partie.

Il serait nécessaire également de pourvoir les différentes classes des outils et instruments les plus perfectionnés, indispensables à un enseignement complet.

Relativement aux cours théoriques, nous pensons que l'on doit employer de préférence des méthodes expérimentales, des modèles, des représentations graphiques, l'exhibition d'objets se rapportant aux sujets traités, etc.; en un mot, autant que possible, « parler aux yeux, » ce qui, tout en captivant l'attention de l'élève, a l'avantage de se graver bien mieux dans sa mémoire.

Afin de porter tous leurs fruits, ces études devraient trouver leur application dans un cours spécial d'horlogerie où elles apporteraient chacune leur contingent de lumières à la construction des différentes parties de la montre. Ce dernier cours formerait le sommet de l'enseignement théorique de l'Ecole.

On peut dire, en effet, que les connaissances théoriques ne sont utiles à l'horloger qu'autant qu'il sait les faire entrer dans le domaine de la pratique; or, c'est là précisément que gît pour lui la grande difficulté. C'est aussi ce qui explique pourquoi bon nombre d'ouvriers non-seulement font fi de la théorie, mais croient à son antagonisme

avec la pratique. On ne saurait donc ajouter trop d'importance à tout ce qui peut éclairer sous ce rapport.

A ce point de vue encore, l'utilité d'une bibliothèque d'ouvrages spéciaux nous paraît justifiée.

Il nous semble certain, Messieurs, que l'adoption d'un programme tel que celui que nous venons d'esquisser entraînerait forcément la construction d'un local dont les dimensions, la distribution et l'aménagement soient parfaitement au niveau des besoins, et dont la situation plus centrale en rende l'accès facile à tous. Si, par la suite, la création d'une école de jeunes filles était jugée désirable, il serait bon qu'elle trouvât sa place dans une partie du bâtiment, construite en vue de cette éventualité.

En résumé, Messieurs, c'est la transformation quasi complète de notre Ecole d'horlogerie que nous vous proposons; alors seulement cet établissement sera vraiment digne de Genève, alors seulement l'enseignement qui s'y donnera sera propre à former des ouvriers d'élite, tels que nos fabricants les réclament pour leurs plus beaux produits; alors enfin, quand des intelligences hors ligne se feront jour, une instruction perfectionnée concourra à leur plein développement et dotera notre pays d'artistes capables d'élever toujours plus haut la réputation de notre horlogerie genevoise.

Nous terminons, Messieurs, en souhaitant la prompte réalisation de nos vœux et en vous assurant de notre concours dévoué à tout ce qui peut contribuer à l'œuvre du progrès dans notre chère patrie.

*Les rapporteurs : J. RAMBAL.*

*A. REDARD.*

## Ecoles de dessin.

### ECOLE PRÉPARATOIRE.

M. le professeur Baud.

Le Jury reconnaît cette année un progrès sensible sur la précédente, il constate que l'enseignement de la géométrie indispensable à la préparation aux classes supérieures est mieux appréciée des élèves, des parents et des patrons qui, dans le principe, n'en comprenant pas l'utilité, regrettaient le temps donné à cet enseignement. Le Jury mentionne avec plaisir plusieurs élèves qui, par leur travail et leur assiduité, ont mérité des récompenses; il lui est cependant très-pénible d'avoir à signaler le mauvais vouloir de deux élèves qui ayant déjà doublé la classe seraient encore forcés de la doubler encore; aussi propose-t-il leur renvoi de l'Ecole afin de laisser la place à des élèves qui seraient heureux de pouvoir en profiter, le nombre des inscriptions étant plus considérable que les places disponibles.

Le cours de dessin a suivi le même programme que l'an dernier, il est à remarquer que ce sont les élèves les plus forts en géométrie qui ont aussi les meilleures places dans cette classe.



ECOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

M. le professeur J. Dériaz.

*Division inférieure.*

Le Jury a constaté que le niveau des études de cette division tend à s'améliorer à mesure que l'enseignement donné dans la classe préparatoire est mieux compris des élèves et des personnes qui les dirigent en dehors des classes; il mentionne avec plaisir plusieurs élèves qui se sont distingués par des dessins de concours, de mémoire et de composition; ces deux dernières études ont été plus poussées cette année que les précédentes; leur utilité n'est pas contestable, elles amènent l'élève à n'être pas seulement un copiste, et préparent son intelligence à l'observation et à la création.

Malgré la regrettable absence du professeur, M. Jacques Dériaz, il est à remarquer que son fils a suivi dans l'enseignement qu'il a été appelé à diriger comme remplaçant les bonnes méthodes qu'il avaient apprises à l'école de son père.

*Division supérieure.*

Les deux divisions d'architecture faisant suite à la précédente ont continué leur marche progressive, le Jury y retrouve aussi les mêmes bons élèves qui, les années précédentes, s'étaient déjà distingués dans leurs études, et reconnaît toujours plus que l'unité dans la direction générale de l'enseignement donne de très-bons résultats.

## ECOLE DE LA FIGURE.

M. le professeur Barthélemy Menn.

Le Jury pour la division de la figure s'est réuni jeudi 25 juin, à 8 heures, au local de l'Ecole, et il a l'honneur de vous transmettre le résultat de ses opérations, soit pour ce dernier semestre, soit pour toute l'année scolaire.

Il s'est d'abord occupé des dessins de concours. Ces dessins au nombre d'une vingtaine au moins, étaient la répétition de mémoire, exécutée en classe, d'un groupe de cinq têtes, dessiné préalablement, d'après le plâtre en classe, et de mémoire à domicile; et les appréciations du Jury étaient rendues difficiles par le fait de la différence des points de vue où se trouvaient placés les divers concurrents.

En outre, trois élèves entrés cette année-ci dans la classe supérieure, avaient volontairement concouru sur ce même programme. Pour ne pas frustrer d'un prix évidemment mérité, soit ces trois élèves, soit les plus avancés de la classe supérieure, le Jury a cru devoir faire deux groupes en concours différents et assigner des prix à chacun de ceux-ci, décision qui à son avis se justifie suffisamment d'un côté, par le programme lui même, difficile encore pour ces élèves de la classe supérieure, et de l'autre par la supériorité du travail de ces derniers.

Ces mêmes élèves ayant présenté aussi, en fait de travaux facultatifs, des compositions libres et des dessins

d'après nature, portraits et autres, le Jury n'a pas hésité sur la valeur de ces dessins à leur donner des prix dans ces deux catégories, car, si les années précédentes il n'avait décerné aucun prix dans la classe supérieure, c'est que les élèves de cette classe s'y étaient refusés; ce qui, cette fois, n'était pas le cas pour ces trois.

Quant aux travaux facultatifs de la classe supérieure, le Jury est parti des mêmes principes que dans les années précédentes (Voir les rapports), c'est-à-dire qu'il a basé les moyennes données sur la quantité de travail fourni et sur la valeur même des dessins. Il n'a innové qu'en divisant aussi en deux groupes la catégorie III: l'un pour les compositions sur programme donné par le professeur, l'autre pour les compositions libres, ce qui lui a paru exigé par le nombre des dessins et la différence existant entre les deux cas.

Par cette dernière décision et par les récompenses décernées à quelques élèves de la classe supérieure, le nombre de prix donnés dans la division paraît notablement augmenté, mais il ne faut pas oublier que précédemment les dessins de concours formaient jusqu'à cinq groupes différents, et que dans les divisions parallèles de l'Ecole, les prix se donnent aussi bien dans la classe supérieure que dans la classe inférieure. D'ailleurs une fois le système des prix adopté, il est extrêmement difficile à un Jury d'être équitable dans la mesure nécessaire, s'il ne peut tenir compte d'efforts et de résultats qui lui paraissent mériter un égal encouragement; et s'il y a quelques inconvénients à la multiplication des prix, il y en aurait

de bien plus grands à n'encourager que quelques réussites très-relatives; car il est notoire, que des élèves qui devancent les autres sur tel point particulier, peuvent être et sont souvent en arrière sur tout le reste.

Enfin quant à l'opinion du Jury sur la marche générale de la division de la figure pendant cette année scolaire, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit dans nos rapports précédents, sur l'excellence de l'enseignement en lui-même et sur les résultats remarquables obtenus par le professeur: résultats que démontrent, non-seulement les travaux exécutés à l'Ecole même, mais surtout ceux que les élèves exécutent volontairement à domicile, et il nous suffira d'ajouter ici que ces derniers, pour la seule classe inférieure, ont atteint cette année le chiffre de 1239 dont le détail se trouve noté sur le tableau des moyennes de l'année.

---

### **Ecole des Demoiselles.**

Professeurs : M. et M<sup>me</sup> Gillet.

Le Jury composé de MM. Rubio, Jean Chomel, Emile Bourcart, Simon Durand et du soussigné, a la satisfaction de pouvoir résumer son rapport en un seul mot : celui de *Progrès.*

Il a trouvé progrès partout. Dans l'enseignement, dans les travaux, dans le choix des modèles, dans le zèle des élèves; aussi exprime-t-il son entière approbation aux

professeurs, M. et Madame Gillet, et espère-t-il que les remarquables résultats obtenus par leurs soins seront un puissant encouragement pour eux, et qu'ils continueront dans la voie qu'ils suivent avec tant de dévouement et de distinction.

Ce n'est pas seulement en parcourant la série des travaux des élèves depuis les commençantes jusqu'aux plus avancées, que le progrès se fait sentir, c'est aussi en comparant les dessins faits *dans une même année* et c'est ce qui peut faire comprendre pourquoi il y a une si grande différence entre la difficulté des concours de deux classes successives.

Le Jury a vu avec plaisir la nouvelle installation des élèves au Musée Rath, dans des locaux bien mieux appropriés à leur destination, et il remercie le Conseil Administratif d'avoir sensiblement augmenté la série des modèles en relief, ainsi que d'avoir obtempéré au vœu exprimé par le Jury, lors de l'examen d'hiver, que le nombre des heures de modèles vivants fût augmenté. Cette mesure excellente a déjà porté ses fruits.

Dans les classes élémentaires, Madame Gillet a donné un cours de style et les élèves ont été invitées à appliquer les leçons à des compositions d'ornements. Ces travaux, entièrement facultatifs, ont eu du succès et le Jury a décidé de proposer des prix pour ces compositions en encourageant Madame Gillet à les faire continuer. Il désirerait même que l'on pût mettre sous les yeux des élèves des dessins de *styles purs*, afin de modérer leur imagination quelquefois un peu désordonnée. Les modèles

de l'école d'ornement rempliraient parfaitement ce but. Les compositions de la fin de l'année sont toutes, sans exception, très-supérieures à celles du commencement, et cela sous tous les rapports. Rien ne peut être plus utile que ce genre de travail.

Pour les élèves les plus avancées de la classe élémentaire, les compositions ont été en partie remplacées par des croquis de plantes d'après nature. Le Jury a aussi estimé que, vu l'utilité de ce genre de travail et quoiqu'il fût entièrement facultatif et exercé en dehors de l'école, il y avait lieu de décerner des récompenses. Toutes les élèves n'en ont pas fait, mais il serait à désirer que toutes en fassent.

Les élèves des classes moyennes et supérieures, suivant en cela ce qui s'est déjà fait dans d'autres classes, ont déclaré à l'unanimité qu'elles ne voulaient pas recevoir des prix ; le Jury a donc examiné leurs travaux, mais n'y a pas mis de chiffres ; ce n'est donc que pour les classes élémentaires qu'il a proposé des prix en demandant que la valeur des prix non décernés soit appliquée à des améliorations et à des acquisitions pour l'école.

Examinons maintenant chaque classe à part :

La classe des commençantes a présenté des dessins d'ornement plans en couleur d'après le modèle, lesquels ont été ensuite répétés de souvenir. Puis, presque toutes ont fait des compositions auxquelles ont pris part des élèves des classes plus avancées.

La 2<sup>e</sup> classe, tout en continuant le dessin d'après le modèle dessiné, commence déjà à travailler d'après la

bosse et a présenté des dessins de vase d'après le modèle et de souvenir. Les élèves ont ensuite fait des compositions d'après le cours de Madame Gillet et presque toutes des croquis de plantes d'après nature.

Quatre élèves dont les progrès ont été plus sensibles que ceux des autres, ont même été mises à part pour un concours plus difficile et ont ainsi formé une espèce de 3<sup>e</sup> classe. Au lieu d'un vase, elles ont copié une feuille moulée en relief. Ces élèves sont Mlles Joséphine Bornet, Lucie Dejoux, Aline Vaudaux et Lina Maria Hoff.

Nous devons une mention spéciale à cette dernière élève, Mlle Hoff. Entrée dans la classe élémentaire, elle a franchi quatre degrés en un an et a présenté des dessins soit au concours dont nous venons de parler, soit au suivant. Il est rare de sauter une classe, il est bien plus fréquent d'en doubler une, mais passer de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> est un fait que nous croyons unique. Les élèves de cette 3<sup>e</sup> classe, qu'on pourrait mieux appeler classe 2 *bis*, ont toutes présenté des croquis de plantes d'après nature, l'une d'entre elles a même fait 18 de ces dessins.

La 4<sup>e</sup> classe a abordé le dessin d'après des bas-reliefs d'une nature bien plus difficile que les précédents. Les dessins présentés sont copiés d'après les ornements des portes du baptistère de Florence, et les élèves ont, comme toujours, répété de souvenir leurs dessins. La plus grande difficulté du travail a été cause qu'un nombre restreint a présenté des croquis de plantes d'après nature; une élève en a pourtant fait onze; une autre sept.

Au-delà de cette classe on passe à la division moyenne

où M. Gillet commence l'enseignement de la figure, soit d'après le modèle dessiné, soit d'après la bosse. Les modèles sont d'abord copiés, puis dessinés de mémoire, puis retournés, ce qui est une sorte de composition. Pour les dessins d'après la bosse, ils vont du plus facile au plus difficile; les premiers sont des figures d'animaux, les derniers des métopes du Parthénon. La décision prise par les élèves de ne pas vouloir de prix a beaucoup diminué la tâche du Jury, non-seulement en ne l'obligeant pas à mettre des chiffres sur tous les dessins, mais en outre le Jury aurait été fort embarrassé de couronner tel ou tel dessin, et cela en raison de la très-grande égalité de mérite qu'ils présentent en général. Le fait de la similitude de l'enseignement crée une sorte d'uniformité dans le travail qui, provisoirement, tend à éteindre l'originalité; mais cela n'a rien d'inquiétant, nous verrons ci-après cette originalité reparaitre dans toute sa vigueur, corrigée par le travail et l'étude.

Si de là nous passons à la classe supérieure où l'enseignement est arrivé à sa dernière phase, nous trouvons effectivement les qualités individuelles de chaque élève reparaitre. Ici on travaille d'après la bosse et d'après le modèle vivant. Une grande quantité de dessins sont exposés et qu'il nous soit permis de regretter amèrement que tant d'élèves quittent l'école avant d'avoir pris part à l'enseignement de cette division. C'est là et seulement là qu'elles trouvent le complément et la véritable application de ce qu'elles ont appris précédemment et les résultats ont lieu de pleinement satisfaire et le Jury et le public.



Nous demandons en particulier qu'on regarde les trois portraits exposés sur des chevalets et on sera étonné de leur réussite. L'un d'entre eux n'est pas entièrement terminé, mais quelle vigueur dans ces trois têtes, quel relief, quelle hardiesse et combien la conception de chacun est originale, combien les auteurs ont dû y apporter chacune leur caractère, quoique chacune ait suivi exactement les mêmes leçons. Enfin, en voyant ces trois portraits et les études qui sont suspendues aux parois, qui pourra penser que ces travaux ont été exécutés par des mains féminines !

Nous concluons donc comme nous avons commencé par le mot très-satisfaisant de *Progrès*.

AD. GAUTIER.

---

### **Ecole spéciale d'Art appliqué à l'Industrie.**

L'Ecole spéciale d'Art appliqué à l'Industrie ayant suivi cette année un mouvement régulier quoique ascensionnel, la Commission n'a qu'un rapport fort bref à vous présenter.

Les travaux se sont partagés en 4 études. Dans le 1<sup>er</sup> semestre, l'étude de la plante d'après nature et celle du style égyptien. Dans le 2<sup>e</sup>, étude libre d'après des modèles d'ornements des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, particulièrement la renaissance italienne ; enfin celle du style grec. Chacune de ces études de style a été précédée d'un cours oral de M.

Hammann, et toutes ont été suivies de travaux de composition.

L'Ecole a été régulièrement fréquentée par une moyenne d'élèves atteignant le chiffre de 40, soit une augmentation de 15 élèves sur l'année précédente.

Nous devons pour ce semestre à l'initiative de nos professeurs une petite exposition de peinture sur faïence.

Cette heureuse innovation mérite d'être mentionnée particulièrement, en premier lieu à cause de son opportunité en face de la situation languissante de notre fabrique : il est important que de sérieux efforts se fassent pour ouvrir des voies nouvelles aux jeunes gens, nombreux chez nous, qui se vouent à l'art décoratif. En deuxième lieu, la réussite de cet essai nous paraît complète au point de vue du goût et de la pureté des styles. Aussi, en considération des services que cette tentative peut rendre au pays et du résultat obtenu, la Commission et le Jury sont unanimes pour vous demander de bien vouloir récompenser par un prix et trois mentions d'encouragement les travaux que nous venons de désigner.

La Commission croit aussi de son devoir de rappeler le succès obtenu à l'Exposition universelle de Vienne (deux médailles, une de bon goût et une de mérite). Ce succès a été ratifié par des demandes adressées à notre Directeur, d'une part pour céder moyennant finance la collection de dessins, et d'autre part pour collaborer à une publication illustrée.

En résumé, considérant le nombre croissant des élèves, les progrès bien marqués chaque semestre, les succès obtenus

nus par l'Ecole, les tentatives d'innovation, nous sommes en droit de conclure que cette situation prospère est due en grande partie au dévouement absolu de nos professeurs. Ces Messieurs triomphent des difficultés que leur impose leur tâche par le sentiment des services qu'ils rendent au pays et en s'efforçant d'inculquer le goût du bien et du beau à une génération qui viendra à son tour maintenir les bonnes traditions dans toutes nos productions relevant de l'art. La Commission exprime en conséquence ses remerciements les plus vifs et les plus sincères à MM. les professeurs et souhaite de les voir longtemps encore à la tête de l'Ecole.

Relativement à la ligne de conduite qu'a suivie le Jury, voici sur quelle base les prix ont été décernés. Etant donnée l'obligation d'examiner les travaux de l'année dans leur ensemble, il a apprécié en premier lieu les dessins dont la part de composition était la plus grande, indépendamment de la direction des professeurs. L'Ecole spéciale étant une école de composition, un dessin bien composé quoique peu fini passera toujours avant celui qui mieux fini serait d'une conception inférieure. 2<sup>o</sup> Les dessins ayant un mérite réel quel que soit leur nombre. 3<sup>o</sup> Ceux dont le nombre atteste l'assiduité et les efforts.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, trois travaux ont appelé l'attention du Jury, et sous le double rapport de la composition et de l'exécution ont obtenu son approbation complète. Toutefois considérant que ces élèves avaient déjà été couronnés dans le 1<sup>er</sup> degré, qu'ils avaient obtenu également des récompenses très-méritées de la Société des Arts (un dessin

figure aujourd'hui comme composition d'architecture), et enfin qu'ils sont devenus élèves et externes, le Jury les a classés hors concours avec mention très-honorable. Ce sont MM. Juvet, Hanz et Martin.

Maintenant, chers amis, élèves de l'Ecole spéciale, nous ne pouvons nous résigner à céder la parole sans vous avoir fait part de nos impressions sur la situation actuelle. Nous vivons, vous le savez tous, dans un moment extrêmement difficile et souvent obligés de soutenir une lutte bien inégale. A nos efforts, nos rivaux nous opposent, et cela sous diverses formes, cette barrière si difficile à franchir qui se nomme le monopole. Or donc, puisqu'à Genève il ne nous est pas permis de nous endormir sur cet oreiller de paresse, c'est à nous de nous tenir éveillés et de leur répondre par une force non moins grande et qui manque rarement son but. Cette force-là, ce monopole que nous désirons pour vous tous et qui sera constamment le point de mire de tous nos efforts, nous l'avons nommé, c'est le monopole du talent. Si la grande production nous est, pour beaucoup de raisons, difficile, nous fournirons, nous, industriels Genevois, de la bonne production, celle qui soutient l'examen sérieux, celle dont on ne se lasse point. Nous tiendrons toujours en honneur ce terme qui veut beaucoup dire et qui porte loin son caractère artistique genevois. Pour cela, nous comptons sur vous ainsi que sur cette jeune génération sortie aujourd'hui des Ecoles préparatoires.

En terminant, chers amis, il me revient à la mémoire une parole sortie d'une des bouches les plus autorisées de notre pays, et je n'hésite pas à vous la reproduire.

Comme conclusion d'une relation de voyage en Angleterre, M. le professeur de Candolle disait ceci : Pour voyager dans ce pays prenez beaucoup de leçons d'anglais et surtout un bon crédit chez un banquier de la Cité. Nous à notre tour et copiant à notre profit ces sages paroles, guidés à coup sûr par l'expérience, nous vous dirons : Pour voyager sur le chemin souvent épineux de l'Art industriel, prenez beaucoup de leçons de dessin et profitez surtout des excellentes directions qui vous sont si libéralement accordées; puis quant au crédit, ne vous en inquiétez pas trop, il viendra de lui-même mais à une condition, c'est qu'il soit la récompense justement méritée du talent bien acquis, joint à une honnêteté parfaite.

J'ai dit.



## COMMISSIONS, JURYS ET PROFESSEURS.

### **Ecole d'Horlogerie.**

*Commissaires délégués du Conseil Administratif.*

**MM.** Rivoire, Président de la Commission.

Rehfous, Vice-Président de la Commission.

*Commission nommée le 28 mai 1872.*

**MM.** Meylan, Théodore.

Eckegren, Robert.

Rambal, Joseph.

Léchaud, John.

Haim, Jean-Conrad.

Grandjean, Jean-Baptiste.

Redard, Albert.

Pautex, Antoine.

Pignet, Fritz.

*Directeur.*

**M.** Enzmann.

*Professeurs.*

**MM.** Borel, *échappement.*

Boiteux, *finissage.*

MM. Verdan. *cadature.*

Lecoultre, *blanc.*

Senglet, *blanc.*

Lecoultre-Meylan, *blanc.*

*Jury.*

MM. Favre, Alexis.

Golay, Eugène.

Lachenal, Louis.

Rossier, Louis.

Soudan, Joseph.

Moré, John.

Zentler aîné.

Reymond, Georges.

Fatio, Louis.

Wiblé, Philippe.

**Ecole des Beaux-Arts.**

*Commissaire délégué du Conseil Administratif.*

M. Bourdillon, Président des Commissions.

**ECOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.**

*Membres de la Commission nommée le  
2 juillet 1869.*

MM. Chomel, François.

Rambal, Laurent.

MM. Ramser.  
Bonnet, John.  
Junod, Henri.  
Simonet.  
Furet.  
Mertens.  
Plojoux.

*Professeurs.*

MM. John, Benoît, Directeur.  
Silvestre.

*Jurés.*

MM. Hammann.  
Calame, Arthur.  
Flenret.  
Filliettaz.  
Ettinger.

ÉCOLES DE DESSIN.

*Membres de la Commission nommée le  
2 juillet 1869.*

MM. Van Muyden, école de la figure.  
Ch. Darier, école d'architecture et d'ornement, et  
école préparatoire.  
A. Gautier, école des demoiselles.



**MM.** Seb. Straub, école des demoiselles.

Paul Decrue (10 octobre 1872), école de modelage.

**JURYS ET PROFESSEURS.**

**ECOLE DE LA FIGURE.**

Délégué de la Commission : M. Van Muyden.

Professeur : M. Barthélemy Menn.

*Jurés.*

**MM.** Alb. Darier.

Furet.

Gaud.

*Jurés suppléants.*

**MM.** Kuhne.

Crosnier.

**ECOLE DES DEMOISELLES.**

Délégués de la Commission : **MM.** Ad. Gautier et  
Straub.

Professeurs : M. et M<sup>me</sup> Guillet.

*Jurés.*

**MM.** Jean Chomel.

Simon Durand.

Bourcart.

*Jurés suppléants.*

MM. Rubio.  
Giron.

ECOLE DE MODELAGE.

Délégué de la Commission : M. Paul Decrue.  
Professeur : M. Hugues Bovy.

*Jurés.*

MM. Silvestre.  
Ch. Menn.  
Plojoux.

*Juré suppléant.*

M. Dufaux fils.

ECOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT,  
ET PRÉPARATOIRE.

Délégué de la Commission : M. Ch. Darier.  
Professeurs : MM. Dériaz et Baud-Bovy.

*Jurés.*

MM. Hammann,  
Solbrig.  
Gouy.  
Silvestre.  
Gozé.

*Jurés suppléants.*

**MM.** Emile Reverdin.  
Charles Gampert.

---

# PRIX.

## ECOLE DE DESSIN.

### ECOLE DES DEMOISELLES.

PROFESSEURS M. ET M<sup>me</sup> GILLET.

#### 1<sup>re</sup> CLASSE.

*Concours d'après le modèle, ornement.*

Prix,	M <sup>lles</sup> Laure Weber.
id.	Lina Colin.
id.	Bertha Kiessel.
Mention honorable,	Alix Brex.
id.	Thérèse Rey.

*Concours de souvenir.*

1 <sup>er</sup> prix,	M <sup>lles</sup> Bertha Kiessel.
2 <sup>e</sup> prix,	Thérèse Rey.
Accessit,	Lina Colin.
1 <sup>re</sup> mention honorable,	Mathilde Baragué.
2 <sup>e</sup> id.	Jeanne Dépraz.

*Composition.*

1 <sup>er</sup> prix,	M <sup>lles</sup> Lina-Maria Hoff.
2 <sup>e</sup> prix,	Suzanne Senglet.
id.	Jeanne Burillon.
id.	Laure Weber.
Mention honorable,	Bertha Kiessel.

#### 2<sup>me</sup> CLASSE.

*Concours d'après le modèle. (Vase en relief.)*

1 <sup>er</sup> prix,	M <sup>lles</sup> Marie Burillon.
-----------------------	-----------------------------------

Accessit,	Aline Monod.
id.	Joséphine Charlier.
id.	Joséphine Jacquier.

*Concours de souvenir.*

1 <sup>er</sup> prix,	M <sup>lles</sup> Joséphine Charlier.
2 <sup>e</sup> prix,	Joséphine Jacquier.

3<sup>me</sup> CLASSE.

*Concours d'après le modèle. (Feuille en relief.)*

1 <sup>er</sup> prix,	M <sup>lles</sup> Lina-Maria Hoff.
2 <sup>e</sup> prix,	Lucie Dejoux,
Accessit,	Joséphine Bonnet.
Mention honorable,	Aline Vaudaux.

*Concours de souvenir.*

Prix,	M <sup>lle</sup> Lucie Dejoux.
-------	--------------------------------

4<sup>me</sup> CLASSE.

*Concours d'après le modèle. (Bas-relief du Baptistère de Florence.)*

1 <sup>er</sup> prix,	M <sup>lles</sup> Lina-Maria Hoff.
2 <sup>e</sup> prix,	Marie Bornet.
id.	Jeanne Tognietti.
Accessit,	Félicie Junod.
Mention honorable,	Sophie Bourguignon.

*Concours de souvenir.*

1 <sup>er</sup> prix,	M <sup>lles</sup> Lina-Maria Hoff.
Accessit,	Sophie Bourguignon.
id.	Félicie Junod.

*Croquis d'après nature. (Facultatif.)*

1 <sup>er</sup> prix,	M <sup>lles</sup> Félicie Junod.
2 <sup>e</sup> prix,	Aline Vaudaux.
id.	Marie Bornet.
Accessit,	Joséphine Charlier.

CLASSES SUPÉRIEURES.

A la demande des élèves, il n'est pas délivré de prix dans ces classes.

**ÉCOLE PRÉPARATOIRE.**

CLASSE DE M. LE PROFESSEUR BAUD.

*Dessins. Copies.*

1 <sup>er</sup> prix,	Prebay, Ferdinand.
id.	Puthon, Joseph.
2 <sup>e</sup> prix,	Junod, Jules.
id.	Grob, Emile.
1 <sup>er</sup> accessit,	Giroldi, Jules.
2 <sup>e</sup> accessit,	Perret, Eugène.
Mention honorable,	Terrier, Louis.
id.	Barral, Emile.
id.	Plan, Edouard.
id.	Burger, Henri.

*Dessins de mémoire.*

1 <sup>er</sup> prix,	Puthon, Joseph.
-----------------------	-----------------

2 <sup>e</sup> prix,	Plan, Edouard.
id.	Prebay, Ferdinand.
Accessit,	Burger, Henri.
Mention honorable,	Perret, Eugène.
id.	Grob, Emile.

*Composition.*

1 <sup>er</sup> prix,	Puthon, Joseph.
2 <sup>e</sup> prix,	Perret, Eugène.
id.	Prebay, Ferdinand.
id.	Junod, Jules.
Accessit,	Plan, Edouard.
id.	Burger, Henri.
id.	Giroldi, Jules.
Mention honorable,	Grob, Emile.
id.	Terrier, Louis.
id.	Piguet, Gabriel.
id.	Pelliez, Auguste.

*Géométrie.*

1 <sup>er</sup> prix,	Prebay, Ferdinand.
2 <sup>e</sup> prix,	Junod, Jules.
id.	Perret, Eugène.
id.	Giroldi, Jules.
Accessit,	Terrier, Louis.
id.	Grob, Emile.
1 <sup>re</sup> mention honorable,	Delrieu, François.
id.	Barral, Emile.
id.	Deshusses, Alphonse.
2 <sup>e</sup> mention honorable,	Bardoux, Florentin.

2<sup>e</sup> mention honorable, Durand, Alfred.  
id. Genevard, Georges.

## ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

M. LE PROFESSEUR J. DÉRIAZ.

### CLASSE D'ORNEMENT.

#### *Dessin de concours.*

1<sup>er</sup> prix, Grillet, Jean.  
2<sup>e</sup> prix, Pasteur, Louis.  
Accessit, Masson, Albert.  
id. Demillac, Georges.  
Mention honorable, Bourguignon, Antoine.

#### *Dessins de l'année.*

1<sup>er</sup> prix, Duperrut, Louis.  
2<sup>e</sup> prix, Pasteur, Louis.  
id. Demillac, Georges.  
id. Grillet, Jean.  
Accessit, Olivet, Emile.  
1<sup>re</sup> mention honorable, Genoux, Louis.  
2<sup>e</sup> mention honorable, Golay, William.

#### *Dessin de mémoire.*

2<sup>e</sup> prix, Demillac, Georges.  
Accessit, Nicolas, François.



*Dessin de composition.*

1 <sup>er</sup> prix,	Grillet, Jean.
2 <sup>e</sup> prix,	Haldimann, François.
id.	Brem, Léonard.
Mention honorable,	Golay, William.
id.	Nicolas, François.

CLASSE D'ARCHITECTURE.

*Ecole inférieure.*

1 <sup>er</sup> prix,	Metton, Edouard.
Mention honorable,	George, Albert.

*Ecole supérieure.*

1 <sup>er</sup> prix,	Urasco, Louis.
Accessit,	Dorsival, Alfred.

---

ÉCOLE DE LA FIGURE.

M. LE PROFESSEUR MENN.

Classe supérieure.

*Dessin d'après nature et composition libre.*

Prix égaux,	Ziegler, Christophe, Jouard, Henri.
-------------	--

Classe inférieure.

A. — *Prix de concours.*

1 <sup>er</sup> prix,	Mentha, Edouard.
id.	Viollier, Auguste.
2 <sup>e</sup> prix,	Mauris, François.
Accessit,	Streit, Charles.
id.	Metton, Edouard.
Mention honorable,	Dunki, Louis.

B. — *Travaux facultatifs à domicile.*

I. *Dessins de mémoire.*

1 <sup>er</sup> prix,	Richard, John.
2 <sup>e</sup> prix,	Baud, Edouard.
Accessit,	Lehmann, Gustave.
id.	Metton, Edouard.
Mention honorable,	Viollier, Auguste.
id.	Mauris, François.
id.	Fornet, Henri.
id.	Streit, Charles.
id.	Mentha, Edouard.

II. *Reconstructions.*

Prix,	Mauris, François.
Accessit,	Metton, Edouard.
Mention honorable,	Fornet, Henri.
id.	Richard, John.

*III. Compositions.*

**A. — Compositions sur programme.**

Prix,	Mentha, Edouard.
Mention honorable,	Baud, Edmond.
id.	Viollier, Auguste.
id.	Metton, Edouard.

**B. — Compositions libres.**

Prix,	Dunki, Louis.
Accessit,	Mentha, Edouard.
Mention honorable,	Baud, Edmond.
id.	Metton, Edouard.

*IV. Dessins d'après nature.*

Prix égaux,	Baud, Edmond.
id.	Mentha, Edouard.
id.	Metton, Edouard.
Mention honorable,	Dunki, Louis.

---

**ÉCOLE DE MODELAGE.**

M. LE PROFESSEUR HUGUES BOVY.

**1<sup>re</sup> année.**

1 <sup>er</sup> prix,	Chevalier, Emile.
2 <sup>e</sup> prix,	Benoît, Jean.
id.	Mermillod, Gaspard.

3 <sup>e</sup> prix,	Seeger, Jean.
1 <sup>er</sup> conférent,	Marlier, Samuel.
2 <sup>e</sup> id.	Souveyran, Georges.
3 <sup>e</sup> id.	Giron.

Prix de progrès et  
bonnes notes, Monachon, John.

2<sup>e</sup> année.

1 <sup>er</sup> prix,	Royer, Anthelme.
2 <sup>e</sup> prix,	Duperrut, Louis.
Conférent,	Magnin, Louis-Clément.

Volée supérieure.

1 <sup>er</sup> prix,	Beaumont, Gustave.
Mention honorable,	Turretini, Charles.

---

## ÉCOLE SPÉCIALE.

*Directeur-professeur, M. Benott.*

*Professeur, M. Sylvestre.*

Hors de concours, mentions honorables.

Juvet, Henri.  
Hantz, Georges.  
Martin, James.

1<sup>er</sup> degré.

1 <sup>er</sup> prix,	Ravoire, Méric.
-----------------------	-----------------

2 <sup>es</sup> prix égaux,	Burillon, Ulysse.
id.	Meyer, Constantin.
3 <sup>es</sup> prix égaux,	Brandemberg, Jean.
id.	Royer, Anthelme.

Mentions d'encouragement.

Duchêne, Jules.  
Heuby, Georges.  
Gay, A.  
Regard, J.

2<sup>e</sup> degré.

1 <sup>ers</sup> prix égaux,	Vigeneron, Louis.
id.	Benoit, John.
2 <sup>e</sup> prix,	Benier, Henri.
3 <sup>es</sup> prix égaux,	Vaudaux, John.
	Bonifas, Charles.

Mentions d'encouragement.

Ragazzi, Dialma.  
Déruaz, Louis.  
Reissert, Henri.  
Suet, Armand.  
Gardel, Charles.

*Peinture sur faïence.*

Prix,	Merminod, Jules.
Mention honorable,	Vigeneron, Louis.
id.	Heuby, Georges.
id.	Burillon, Ulysse.

## ÉCOLE D'HORLOGERIE.

### 1. *Echappements.*

1 <sup>er</sup> prix,	Bécherat, Alphonse.
2 <sup>e</sup> prix,	Gasser, Edouard.
Accessit,	Borgel, Jules.

### 2. *Finissages répétitions.*

1 <sup>er</sup> prix,	Beck, François.
2 <sup>e</sup> prix,	Guibentif, Henri.
Accessit,	Comte, Jaques.
id.	Gaillard, Antoine.

### 3. *Finissages.*

1 <sup>er</sup> prix,	Bulle, François.
2 <sup>e</sup> prix,	Roydor, Jules.
1 <sup>er</sup> accessit,	Leukart, Jean.
2 <sup>e</sup> accessit,	Pourrat, Joseph.
id.	Menetrey, Henri.

### 4. *Cadratures.*

1 <sup>er</sup> prix,	Brandt, Charles.
2 <sup>e</sup> prix,	Hedmann, Charles.
Accessit,	Blanchard, Victor.
id.	Moriaud, Alphonse.

5. *Remontoirs.*

1 <sup>er</sup> prix,	Schuckhardt, John.
1 <sup>er</sup> accessit,	Emery, Louis.
2 <sup>e</sup> accessit,	Baron, Jules.

6. *Barillets.*

1 <sup>er</sup> prix,	Golay, Jules.
2 <sup>e</sup> prix,	Reymond, André-Henri.
id.	Keller, Charles-Arthur.
id.	Kohlenberger, Emile.

7. *Cages.*

1 <sup>er</sup> prix,	Dubois, Jules-Ernest.
id.	Girod, François-Ernest.
2 <sup>e</sup> prix,	Rolland, Marc.

*Prix d'exemption.*

Guibentif, Henri.
Golay, Jules.
James, Emile.











